

Etat d'urgence

Le gouvernement sollicite une prorogation de six mois

Les parlementaires se sont donné rendez-vous, le jeudi 11 juin prochain, pour connaître du fond du projet de loi

Page 3



Mardi 9 juillet 2019 ◆ N° 8934 ◆

200F CFA

Sidwaya

www.sidwaya.bf, *Le journal de tous les Burkinabè*

Grossesses contestées

Près de 200 cas déclarés au Kadiogo en 2018

Pages 8-9



Sidonie : «Je ne peux pas garder un enfant sans père, sans famille»

Trait de plume

CPI : un terroriste malien face à son passé !

Page 3

Procès du putsch

Le Pape, appelé à la rescousse

Page 5

Journée mondiale de la population

La maîtrise de la démographie, un «grand» défi

Page 9

Concertations UA/commissions régionales

Les clefs pour accélérer l'intégration

Paul Kagamé est considéré comme le champion des réformes de l'UA

Pages 6-7





Election de 2020

Revue des troupes du MPP dans la Bougouriba et le Ioba

Dans le cadre d'une tournée de mobilisation des troupes, le président par intérim du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), Simon Compaoré, s'est entretenu avec les militants du parti dans les provinces de la Bougouriba à Diébougou et du Ioba à Dano, le dimanche 7 juillet 2019.



Le président par intérim du MPP, Simon Compaoré : « Il faut que nous consolidons les liens pour relever les défis qui se présentent à nous ».



Les militants sont venus de différents horizons pour affirmer leur volonté d'œuvrer pour des victoires éclatantes du parti en 2020 dans le Ioba.

Après les militants du Noumbiel et du Poni, la revue des troupes du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP) dans la région du Sud-Ouest en vue des échéances électorales de 2020, s'est poursuivie dans la Bougouriba. Avec à sa suite une forte délégation de militants du bureau national, le président par intérim du MPP, Simon Compaoré, a échangé avec les militants de la province, le dimanche 7 juillet 2019 à Diébougou. A l'occasion, il a d'abord dépeint la situation nationale marquée par les attaques terroristes et la fronde sociale. Sur la situation sécuritaire, Simon Compaoré a rassuré les militants du parti sur l'engagement du gouvernement dans la lutte contre le phénomène à travers les opérations militaires à l'Est et au Nord et la dotation des Forces

de défenses et de sécurité (FDS) en armement et en moyens adéquats. Il les a cependant appelés à la vigilance et à la collaboration afin de renseigner les forces de l'ordre. Relativement à la fronde sociale, le patron du MPP dit ne pas être contre le principe des grèves mais déplore plutôt leur profusion et leur récurrence qui impactent négativement sur le développement du pays. Pour lui, les travailleurs de l'Etat devraient faire montre de solidarité en permettant que le « modique » budget de l'Etat puisse atteindre les autres couches sociales. Le président par intérim a invité les militants du parti dans les services névralgiques comme la santé, à accompagner le Programme du président en ne participant pas à ces grèves ou en acceptant les réquisitions afin d'assurer le minimum de

service prévu par la loi. Nonobstant la situation nationale « peu reluisante », Simon Compaoré a tiré son chapeau au gouvernement pour la mise en œuvre du programme du chef de l'Etat qui se traduit, entre autres, par des actions de constructions d'écoles, de formations sanitaires, de forages et de pistes rurales. Le point de l'exécution du programme présidentiel est consigné dans un tableau remis aux militants afin de les équiper contre les adversaires politiques. S'agissant de la vie du MPP, Simon Compaoré, tout en se réjouissant de l'exploit du parti lors des élections précédentes a invité « ses soldats » à la discipline, à la protection de l'image du parti et au dynamisme pour une victoire éclatante du MPP en 2020. Pour relever ces défis, M. Compaoré a encouragé « sa

troupe » à procéder déjà à la vérification de la validité des Cartes nationales d'identité burkinabè (CNIB) et au renouvellement de celles expirées. Il a également annoncé l'engagement du parti à accompagner les maires et les sections du MPP au niveau local.

Tenir les promesses de campagne

Les préoccupations des militants étaient entre autres axées sur les clivages dans le parti à Diébougou, « où on distingue des militants de la première heure et des militants de deuxième heure », sur les promesses d'ouverture de voies et de création de postes de police non tenue, sur les chantiers de construction de barrages en souffrance, les écoles sous paillote, les problèmes d'électrification ... Chacune de ces préoccupations a trouvé une réponse ou des explications grâce au concours des services techniques présents. Au terme des échanges, le secrétaire de la section provinciale du MPP/Bougouriba, Karim Ouattara s'est dit satisfait de la rencontre avec le bureau national et s'est engagé à se focaliser sur les défis du parti en perspective.

Après Diébougou, Simon Compaoré et sa délégation se sont rendus à Dano dans le Ioba pour se prêter au même exercice avec les militants et responsables des structures de

base du parti. Enumérant leurs préoccupations, ces derniers ont listé les questions de routes, de construction de Centres de santé et de promotion sociale (CSPS), des micros crédits pour les femmes et bien d'autres promesses de campagne non tenues. Pour ce qui est des actions du président du Faso, le président de la fédération MPP/Sud-Ouest, Jean Joseph Somda a fait savoir aux militants qu'il n'y a rien à craindre, car les promesses ont été réalisées à 88% dans la région. A titre illustratif, a-t-il dit, en deux ans, près de 200 forages ont été construits ainsi que des routes aménagées dans la région, de même qu'un taux de près de 100% d'absorption des classes sous paillote. Et à la deuxième adjointe au maire de Dissin, Angélique Somé, de renchérir que beaucoup de choses ont été faites dans la région. Toutefois, elle a souhaité la réalisation de certaines promesses de campagnes qui, selon elle, devraient faciliter la réélection des candidats du parti aux futures échéances électorales. Pour le secrétaire général du MPP/Ioba, Elisée Dabiré, les actions du pouvoir se constatent sur le terrain. Il a, par ailleurs, nourri l'espoir de voir la fin des « petites divergences » qui minent le parti.

Evariste YODA & Sansan Natal DAH
(AIB/Diébougou)



Les militants du MPP/Bougouriba se veulent confiants pour les futures élections.



Etat d'urgence

Le gouvernement sollicite une prorogation de six mois

L'Assemblée nationale a ouvert, le lundi 8 juillet 2019 à Ouagadougou, une session spéciale pour statuer sur un projet de loi portant prorogation de l'Etat d'urgence soumis par le gouvernement.



Photo : Issa COMPAORE

Le 1er vice-président de l'Assemblée nationale, Bénéwendé Stanislas Sankara, a indiqué que la session spéciale pour statuer sur l'Etat d'urgence tire son fondement de l'article 48 de la Constitution.

Le gouvernement compte sur une prorogation de l'Etat d'urgence, décrété il y a de cela six mois, pour poursuivre ses efforts dans la lutte contre le terrorisme. Il en a fait la demande à l'Assemblée nationale qui l'a inscrit à l'ordre du jour d'une session spéciale, ouverte hier lundi 8 juillet 2019 à Ouagadougou. Le 1er vice-président de l'Assemblée nationale, Bénéwendé Stanislas Sankara, qui a présidé à l'ouverture de la session, a précisé que c'est le 1er juillet 2019 que le Premier ministre, Joseph Dabiré, a saisi la Représentation nationale. Se prononçant sur les fondements juridiques de la démarche, cette session spéciale tire son fondement de l'article 48 de la Constitution et de la loi n° 23/2019/AN du 14 mai 2019 portant réglementation de l'Etat de siège et de l'Etat d'urgence au Burkina Faso. Lors du vote, a-t-il poursuivi, seul peut intervenir le gouvernement, les présidents des commissions ou les délégués ayant assisté à la conférence ainsi qu'un orateur par groupe parlementaire. Pour connaître du fond du dossier, les députés se sont donné rendez-vous, le jeudi 11 juillet 2019. Si certains n'ont pas voulu se prononcer sur le sujet avant cette date, ce n'est pas le cas pour le député du groupe parlementaire Union pour le pro-



Le député du groupe parlementaire UPC, Justin Compaoré : «Nous voterons en faveur de la loi».

grès et le changement (UPC), Justin Compaoré.

«Lorsque le gouvernement avait demandé l'adoption de cette loi, nous avons proposé qu'on puisse étaler l'Etat d'urgence sur une année, mais au regard de certaines questions juridiques, le gouvernement et la commission qui avait étudié la question ont proposé six mois», a-t-il relevé. De son avis, le groupe parlementaire UPC votera en faveur du projet de loi. Cependant, M. Compaoré a invité le gouvernement à aller au-delà de la question juridique qui se pose. «Il y a eu des opérations à l'Est et au Nord du pays, mais nous constatons que la collaboration entre Forces de défense et de sécurité (FDS) n'est pas efficiente. Il doit s'établir une confiance entre les FDS et les populations», a souhaité le parlementaire.

L'Etat d'urgence accorde notamment des pouvoirs supplémentaires aux forces de sécurité, dont celui de procéder à des perquisitions à domicile, de jour et de nuit. Certaines libertés fondamentales peuvent être restreintes, comme la liberté de circulation.

✍ **Abdoulaye BALBONE & Panson Antoinette BENON**
(Stagiaire)



Photo : Issa COMPAORE

Les parlementaires se sont donné rendez-vous, le jeudi 11 juin prochain, pour connaître du fond du projet de loi.

Trait de plume

CPI : un terroriste malien face à son passé!

Les défenseurs des droits de l'homme et des familles de victimes des actes terroristes à Tombouctou ont les regards tournés vers la Haye au Pays-Bas où comparait le chef djihadiste Mohamed al-Hassan, commissaire de la police islamique de Tombouctou. Poursuivi pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis entre 2012 et 2013 au Nord-Mali, le terroriste devrait être situé sur son sort à l'issue de l'audience de confirmation de charges, tenue hier lundi 8 juillet 2019 devant la Chambre préliminaire. Mohamed al-Hassan s'était illustré dans la commission d'actes d'horreur dans la ville aux «333 Saints» où il usait de toutes les violences pour imposer la charia, la loi islamique, aux habitants. A la tête de la police du groupe Ansar Dine, il menait lui-même les patrouilles dans les quartiers pour traquer les éventuels contrevenants aux nouvelles règles islamiques. «Il utilisait la torture pour extorquer des aveux à certaines personnes», relève le rapport de la CPI. Des centaines de coups de fouets étaient donnés en public aux uns et des amputations pures et simples infligées aux autres, selon ses humeurs et le degré de transgression de la charia. La destruction des mausolées, lieux historiques qui abritaient des tombes de hauts dignitaires de l'Islam ainsi que de nombreux enlèvements et viols dans les foyers sont des crimes commis sous l'autorité de l'ex-commissaire al-Hassan.

Les habitants de Tombouctou qui se souviennent de ces horreurs inhumaines ne font pas de doute sur le sort de malfaiteur. Ces derniers, qui avaient célébré son arrestation comme une victoire d'étape, attendent fermement de voir le responsable d'Ansar Dine mis face à ses horreurs. Cela pourrait servir de leçons à d'autres groupes armés qui continuent d'écumer le Nord-Mali et par-delà toute la sous-région ouest africaine. Le commissaire de la police islamique de Tombouctou avait fui la ville en 2013 avant d'être arrêté et transféré le 31 mars 2018 à la prison de Scheveningen à la Haye. Les audiences devront se poursuivre jusqu'au 16 juillet 2019 date à laquelle les juges devront se prononcer sur le dossier. Si les chefs d'accusations venaient à être confirmés par la Chambre préliminaire, le chef djihadiste devrait se préparer pour un procès où il justifiera les amputations, les lapidations et bien d'autres crimes. En attendant de connaître l'issue de la procédure en cours, il y a de quoi se réjouir de la détention de ce terroriste. La CPI, noyée ces derniers temps dans des polémiques sur ces missions, devrait saisir cette occasion unique pour redorer, un tant soit peu, son blason. En recentrant sa mission sur les crimes terroristes, elle renforcera sa légitimité et obtiendra le consensus tant souhaité au sein des Etats. D'autant plus que le terrorisme est un phénomène mondial qui menace l'équilibre et la stabilité des nations. A côté du chef de la police islamique, il y a l'ex-chef de guerre congolais, Bosco Ntaganda qui a été reconnu coupable par la CPI de crimes de guerre et crimes contre l'humanité ce même lundi. Surnommé Terminator, Ntaganda, aujourd'hui âgé de 45 ans, a joué un rôle déterminant dans les atrocités commises entre 2002 et 2003 en Ituri, dans le Nord-Est de la République démocratique du Congo (RDC), région instable et riche en minéraux, selon les juges de la CPI. Il lui est notamment reproché des viols et esclavage sexuel de mineurs, l'enrôlement d'enfants soldats, des pillages organisés et les répressions sanglantes. Au total 18 chefs d'accusations sont retenus contre l'ex-chef de l'Union des patriotes congolais et de son bras armé, les Forces patriotiques pour la libération du Congo (FPLC). Selon certains ONG, plus de 60 000 personnes ont perdu la vie depuis l'éclatement en 1999 de violences dans cette partie de la RDC. Comme quoi, on ne peut pas échapper éternellement à la justice!

✍ **Beyon Romain NEBIE**
nbeyonromain@yahoo.fr



Présidentielle de 2020

La jeunesse MPP du Centre-ouest se mobilise

L'Union nationale des jeunes du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP) a organisé, le samedi 6 juillet 2019 à Koudougou, sa 3e assemblée générale régionale, aux allures de meeting.



Le président de l'UNJ/MPP, Dr Bachir Ismaël Ouédraogo : «Roch Kaboré est la meilleure personne pour le Burkina en ce moment».

Elèves, étudiants, jeunes du secteur informel, femmes, hommes ... La jeunesse du Centre-Ouest du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), le parti «Soleil levant» s'est donné rendez-vous à Koudougou. La chaleur ardente n'a pas eu raison de leur détermination. Au couleur (orange) et à l'effigie du parti au pouvoir, plus d'un millier de militants et de sympathisants, selon les organisateurs, ont pris d'assaut la salle polyvalente de la cité du Cavalier rouge. Ils ont répondu à l'appel de l'Union nationale des jeunes du MPP (UNJ/MPP), qui a tenu sa 3^e Assemblée générale (AG) régionale, le samedi 6 juillet 2019, sous le thème : «*Mise en œuvre du Programme présidentiel et défi sécuritaire : Quelle contribution de la jeunesse MPP du Centre-Ouest ?*». Le président de l'UNJ/MPP du Centre-Ouest, Camille Yaméogo, a salué la forte mobilisation des jeunes, fer de lance du développement du pays. «*Le président du Faso croit en nous, et fait de la jeunesse sa priorité*», a-t-il dit. Il en veut pour preuve la présence des jeunes au sein de l'exécutif, les emplois créés, les crédits à eux octroyés ... «*Nous avons des raisons d'espérer*», a déclaré Camille Yaméogo, avant d'ex-

horter la jeunesse à rester vigilante et à se départir de toute publication à même d'exposer les FDS sur le terrain de bataille contre le terrorisme. Le parrain de l'AG, El hadj Seydou Zagré, directeur de cabinet du président du Faso, a appelé les militants à l'union et à assurer la victoire de Roch Marc Christian Kaboré par «*un coup KO en 2020*». Le président de l'UNJ/MPP, Dr Bachir Ismaël Ouédraogo, ministre de l'Energie, quant à lui, en est convaincu. «*Le MPP est un parti très fort ... Allez leur dire que pour 2020, c'est déjà plié*», a-t-il affirmé face à une foule en liesse et acquise à sa cause. Il a loué les efforts du président du Faso qui, selon lui, a engrangé des «*résultats formidables en si peu de temps*» et dans un contexte sécuritaire fragile et social agité. «*Nous sommes fiers de la direction que Roch Kaboré a prise ... Il est la meilleure personne pour le Burkina en ce moment*», a clamé le ministre de l'Energie. Il a ensuite rendu un vibrant hommage aux soldats au front qu'il a qualifié «*d'hommes et de jeunes intègres*». Rendez-vous a été pris pour la 4^e AG régionale à Kaya.

✍️ **Djakaridia SIRIBIE**



Les militants du MPP/Centre-Ouest se sont mobilisés massivement.

Vie des partis

L'URD s'installe dans la Sissili

L'Union pour la république et la démocratie (URD) a tenu, le samedi 6 juillet 2019 à Léo, une assemblée générale au cours de laquelle elle a installé son chargé de mission, son secrétaire général provincial et ses correspondants communaux.



Avec l'installation des responsables de la province et des communes, l'URD compte faire le plein de voix à la prochaine élection présidentielle.

C'est aux sons de klaxons de motos et de voitures, que le président de l'Union pour la république et la démocratie (URD), le député Albert Elisée Kiemdé, le vice-président du parti, Mamadi Napon et leur délégation ont été conduits sur la place devant abriter l'assemblée générale de la formation politique, le samedi 6 juillet 2019 à Léo. Devant les militants et sympathisants du parti venus des quatre coins de la province, les représentants des anciens, des femmes et des jeunes ont réaffirmé leur soutien et promis d'accompagner les premiers responsables de ce nouveau-né (créé en juillet 2019) de la scène politique nationale. A son tour, le président du parti, Albert Elisée Kiemdé, a indiqué que l'URD n'est pas un parti de plus. Née de la contradiction entre plusieurs partis politiques à l'issue de l'élection présidentielle, l'URD, a poursuivi son président, se veut un parti de la vérité et de la cohésion sociale. Albert Elisée Kiemdé dit être venu présenter le parti à la population et souhaiter que les structures du parti se mettent en place dans chaque village, dans la perspective des prochaines échéances électorales. Il a, ensuite, procédé à l'installation du chargé de mission du parti dans la province de la Sissili qui est le vice-président de l'URD, Mamadi Napon, natif de Léo. M. Kiendé a enfin demandé aux militants de se donner la main pour «*barrer la route*

à ceux qui veulent que le pays sombre dans le chaos». A son tour, le chargé de mission a déclaré mesurer l'ampleur de la tâche qui l'attend. Pour ce faire, il a dit compter sur le soutien et l'engagement de tous pour porter haut le flambeau du parti partout dans la province de la Sissili. Il a ensuite procédé à l'installation du secrétaire général de la section provinciale, Issaka Nignan et des sept correspondants communaux du parti. Ces correspondants devront mettre en place dans chaque village, les structures du parti (19 personnes par village), a indiqué le président du parti Albert Elisée Kiemdé. Après son installation, Issaka Nignan a, tout d'abord, exprimé son enthousiasme pour la confiance placée en lui et a promis de mobiliser les militants pour les prochaines élections. Pour lui, cette installation doit être perçue comme une invite au travail pour le rayonnement du parti. M. Nignan a invité les responsables de toutes les structures installés, à ne ménager aucun effort pour la tâche qui les attend. «*Je vous invite tous au travail. Débarrassez-vous de toute subjectivité pour que ce nouveau-né grandisse et s'épanouisse dans notre chère province dans la paix et la cohésion, gage d'une réussite radieuse*», a-t-il conclu.

Oliver Alexandre NIGNAN
AIB/Léo



La cérémonie a également connu une mobilisation des militants et sympathisants du parti.



Procès du putsch

Le Pape, appelé à la rescousse des accusés

Les avocats de la défense, Me Babou Bama, Alexandre Daboné, Stéphane Ouédraogo et Régis Bonkougou ont plaidé la cause de leurs clients respectifs devant le tribunal militaire, le lundi 8 juillet 2019. Chacun a sollicité l'acquittement des accusés qu'il défend.

Les caporaux Massa Saboué et Saïdou Lankoandé, le sergent-chef Médard Boué et le lieutenant Relwendé Compaoré n'attendent plus que le verdict du tribunal militaire pour connaître leurs sorts respectifs. Leur avocat commun, Me Babou Bama, a fini de dérouler les derniers arguments de sa défense lors de sa plaidoirie finale, le lundi 8 juillet 2019. L'avocat a d'abord rappelé les faits impliquant chacun de ses clients et qui leur valent d'être inculpés dans ce procès. A l'écouter, rien d'alarmant ne peut être imputé aux accusés qu'il défend. Ainsi, le caporal Saboué n'a fait qu'accomplir la mission à laquelle il a été astreint depuis 2008 : conduire Gilbert Diendéré. En rappel, celui-ci est taxé d'être un fidèle du général pour l'avoir accompagné jusqu'au dernier moment du putsch quand il s'est rendu à la nonciature. Il lui est reproché également d'avoir été en interaction avec dame Diawara pour organiser un plan aux fins d'attaquer la gendarmerie pour libérer le général Djibrill Bassolé. «*Donc le parquet reproche au caporal d'être un fidèle du général !*», s'est étonné Me Bama. L'avocat s'est demandé ce qu'il serait advenu si l'accusé avait abandonné le général. «*Des officiers supérieurs composent votre tribunal, ils ont des conducteurs qui apprendront sûrement des choses en fonction du jugement réservé au caporal pour avoir conduit le général*», a déclaré Me Babou Bama aux juges militaires. Pour lui, conduire le général n'a rien d'un ordre illégal. Tout comme les autres actes exécutés par ses clients. En ce qui le concerne, ce sont des ordres manifestement légaux de leurs supérieurs hiérarchiques que ses clients ont exécutés, étant entendu que les missions entraient dans le cadre du travail normal de militaire. «*Quand on n'a pas d'élément, il faut le reconnaître et dire qu'il n'y a rien contre l'accusé*», a renchérit l'avocat. De façon générale, il a soutenu qu'il n'y a pas de complicité d'attentat à la sûreté de l'Etat contre ses quatre «*alevins*».



Contrairement au parquet qui a requis des peines diverses contre les accusés, les conseils de la défense plaident tous la relaxe de leurs clients pour infractions non constituées.

Par conséquent, il a plaidé principalement pour leur relaxe. Appelés à la barre, les accusés en cause ont tous demandé pardon et souhaité la clémence du tribunal. Le caporal Saïdou Lankoandé, auteur des coups de cordelettes sur des manifestants, a même promis de ne plus jamais porter de coups sur ses enfants à la maison. «*Après 16 mois à la MACA, la correction est effective, je ne vais plus recommencer*», a promis le caporal, tandis que son coaccusé, le lieutenant Relwendé Compaoré, bien que reconnaissant que le parquet n'a pas eu la main trop lourde à son égard (15 mois avec sursis) a demandé que le tribunal le relaxe. Me Alexandre Daboné a embouché la même trompette pour le compte des accusés, le soldat de 2^e classe, Sidiki Ouattara et le sergent Jean-Martial Ouédraogo.

Le tribunal face à l'histoire

Faire la ronde en ville et effectuer des patrouilles n'ont rien d'exceptionnel pour un militaire, selon lui. Des missions que ses clients ont bien exécutées, a insisté le conseil. La preuve en est que la vidéo enregistrée au carrefour de la télévision BF1 montre que Sidiki Ouattara est en train de faire seulement la ronde sur sa moto. Il n'a commis aucun acte qui puisse blesser ou causer la mort de quelqu'un», a soutenu Me Daboné. L'avocat a relevé que ses clients n'ont com-

mis aucun acte matériel de complicité qui puisse justifier une quelconque condamnation. En sus, a-t-il relevé, le parquet n'a aucunement pu démontrer une quelconque intention de participer à un attentat à la sûreté de l'Etat. Des arguments suffisants pour les disculper. Me Alexandre Daboné a surtout insisté sur le rôle historique du tribunal dans cette procédure. Il a espéré que les juges rendront une décision historique. «*Ne cherchez pas à satisfaire les attentes d'une partie de la population et de certaines officines d'activistes pour qui les accusés sont présumés coupables*», a-t-il dit aux juges avant de finir sur une note religieuse. Me Daboné a, en effet, insisté sur l'intention du mois de juillet du Pape François qui est de prier pour les magistrats et avocats afin que leur travail soit guidé par l'intégrité et la recherche de la vérité.

Après leur conseil, les deux mis en cause ont demandé pardon à tous et imploré la clémence du tribunal. Pour sa part, le prévenu lieutenant Daouda Koné a compté sur la sagesse des juges pour être acquitté. Aux dires de son avocat, Me Stéphane Ouédraogo, il est simplement allé à l'appel de son supérieur, à une réunion des officiers dans le bureau du chef de corps de l'ex-RSP. «*Chargé de l'alimentation des hommes en son temps, il est sorti avant la fin de la réunion présidée par le général Diendéré. Il n'y a pas pris la parole. Sa pré-*

sence à la rencontre ne constitue pas une infraction, de même que la sécurisation du parcours des médiateurs et le maintien des hommes au camp», a soutenu Me Ouédraogo. Et d'ajouter que personne n'a été tuée ni blessée pendant l'exécution des ordres reçus par son «*protégé*». Du reste, a poursuivi l'avocat, celui-ci ne peut être accusé de complice d'attentat à la sûreté de l'Etat sans acte matériel de complicité. Pour éviter que la responsabilité pénale du lieutenant Koné ne soit engagée sur des «*constructions intellectuelles*» du parquet, l'avocat a demandé qu'après trois ans de procédure, il y ait un retour à la raison, indépendamment des faits liés aux victimes dont il respecte la mémoire. «*Vous ne devez pas la vérité seulement aux victimes, vous la devez également aux accusés*», a opiné Me Stéphane Ouédraogo. Son confrère Régis Bonkougou défend le sergent-chef Ali Sanou, accusé de complicité d'attentat à la sûreté de l'Etat, meurtres, coups et blessures volontaires, dégradation volontaire aggravée de biens et incitation à commettre des actes contraires à la discipline militaire. Contre le sous-officier, le parquet a requis 25 ans de prison ferme. Selon le défenseur, ni les procès-verbaux d'enquête et d'interrogatoire («*simples renseignements*»), ni les témoignages ne donnent de preuve matérielle incriminant le sergent-chef. «*En l'absence de preuve matérielle, le parquet vous demande de vous réfugier derrière votre intime conviction*», a signifié l'homme en robe noire au tribunal. Il a ensuite argué que toutes les interventions de son client étaient la concrétisation d'ordres de supérieurs. Concernant les meurtres, coups et blessures, Me Bonkougou a affirmé qu'il n'y a pas de lien de causalité entre ces faits et son client. De ce fait, il a demandé l'acquittement du chef Ali Sanou. La suite de sa plaidoirie se fera ce mardi 9 juillet à partir de 9 heures.

**✎ Fabé Mamadou OUATTARA
Jean Philibert SOME**



Concertations UA/ commissions régionales

Les clefs pour accélérer l'intégration

Le président en exercice de l'Union africaine, Abdel Fattah Al Sissi a présidé, le lundi 8 juillet 2019 à Niamey, la première réunion de coordination entre l'Union africaine et les Communautés économiques régionales.



Paul Kagamé est considéré comme le champion des réformes de l'UA.

À peine les lampions éteints sur la 14^e session extraordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, qu'un autre sommet s'est ouvert, hier, lundi 8 juillet 2019. Le chef de l'Etat égyptien, Abdel Fattah Al Sissi, président en exercice de l'Union africaine, a présidé le tout-premier sommet extraordinaire marquant le démarrage de la coordination entre la commission de l'institution et les commissions régionales. Cette instance est le fruit des réformes volontaristes entreprises par l'organisation panafricaine sous la conduite du président rwandais, Paul Kagamé, désigné champion du programme de réformes de l'institution africaine. Ces réformes ont porté sur le mode de financement de l'organisation, la restructuration de l'organigramme de la commission, la suppression du deuxième sommet ordinaire au cours de la même année ainsi que l'institution des réunions de coordination entre la commission de l'UA et les commissions régionales. Au regard du chemin parcouru, le président du Niger, Mahamoudou Issoufou a remercié et félicité son homologue rwandais, Paul Kagamé, les présidents des communautés économiques régionales et les dirigeants des différentes commissions «pour leur dévouement à la

cause de l'intégration du continent». Pour l'hôte du sommet, cette rencontre permettra de «poser les jalons d'une synergie créatrice, à même de faciliter les divers processus et initiatives engagés, afin de promouvoir le développement économique et social du continent». Le président Issoufou a souligné qu'il était important que les activités menées par les différentes commissions régionales et celles de la commission de l'UA fassent l'objet de coordination non seulement pour éviter les duplications et appliquer le principe de subsidiarité, mais aussi pour partager les expériences et les résultats. Il n'a pas occulté le fait qu'en dehors de «l'avancée exceptionnelle» enregistrée sur le projet de zone de libre-échange



Les présidents Issoufou Mahamoudou et Abdel Fattah Al Sissi ont été les principaux animateurs des échanges.

continentale, la mise en œuvre des 11 autres projets phares de l'Agenda 2063 de l'UA n'ont pas connu de progrès significatif. En effet, le projet de réseau intégré de trains à grande vitesse, de l'université virtuelle panafricaine, d'espace aérien unique en Afrique, de passeport africain, du barrage du Grand Inga,... sont à concrétiser. Face à ces défis, les dirigeants du continent attendent des recommandations qui offrent les clefs d'une vraie synergie pour l'accélération du processus d'intégration africaine.

Des défis à relever

Dans son adresse, le président en exercice de l'UA a souligné les grandes avancées dans le processus d'inté-

gration économique et politique africaine. Pour relever les défis et en tenant compte du monde en mutation, le président de l'Union africaine a réitéré l'importance des communautés économiques régionales comme piliers indispensables à l'intégration. Il a estimé que la réunion de coordination est une occasion idoine pour promouvoir la collaboration existant entre les communautés économiques régionales et l'Union africaine. «Il est temps de mettre en place un cadre global et un plan d'actions pour donner un coup de fouet à l'intégration et aux aspirations des populations africaines en tenant compte des principes énoncés dans l'agenda 2063», a-t-il dit. Sa conviction est qu'il faut délimiter le travail entre les CER

et l'UA pour «garantir la complémentarité et optimiser les avantages». Pour ce faire, les Etats doivent s'approprier le processus et affirmer la volonté politique à mettre en œuvre les conclusions de la réunion de concertation par l'entremise des CER, a indiqué Al Sissi. Le président en exercice de l'Union africaine a déclaré que l'on doit améliorer l'efficacité des secrétariats de l'Union africaine et des CER pour que chacun de ces organes assume ses responsabilités. Il a évoqué la question du développement des infrastructures de transports et des ressources énergétiques et la consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique pour assurer l'intégration.

Honoré KIRAKOYA



Les chefs d'Etat se sont réjouis des avancées enregistrées.



Vu et entendu à Niamey

Une participation exceptionnelle

Le sommet de l'UA au Niger et la vingtaine d'activités parallèles ont enregistré une participation record de délégations de haut niveau. Au total, 30 chefs d'Etat, un vice-président, un Premier ministre, 20 Premières dames font partie des 2238 personnes accréditées.

Ville interdite aux sans badges

Pour un sommet qui se tient au lendemain d'attentats sanglants sur le territoire nigérien, la rencontre de Niamey s'est déroulée sous très haute sécurité. Franchir le portail d'un hôtel ou emprunter certaines voies donne lieu à des fouilles. Pendant le sommet, les citoyens semblent avoir déserté le centre-ville de la capitale nigérienne au profit des officiels et des forces de l'ordre. Il est quasiment impossible de circuler à certains endroits de la ville sans un badge ou un laissez-passer.

Les commerçants rongent les freins

S'ils sont contents du nouveau visage de leur capitale ainsi que des opportunités d'affaires offertes par le séjour de plusieurs centaines d'invités de marque, certains commerçants de Niamey s'impatiente face aux nombreuses restrictions sécuritaires qui empêcheraient leurs clients potentiels ou habituels d'arriver jusqu'à eux.

La sécurité égyptienne super star du sommet

Arrivé avec la plus forte délégation (plus de 150 membres) à Niamey, le président en exercice de l'Union africaine, Abdel Fattah Al Sissi était au centre de toutes les attentions. C'est surtout les bijoux de sécurité qui cristallisent la curiosité : véhicules de liaisons satellites, limousine antichar, véhicule anti-missile à détection infrarouge et brouilleur de fréquence.

Niamey, la belle, a séduit

Quelques jours avant l'ouverture du sommet, la capitale nigérienne a vécu au rythme des inaugurations d'infrastructures routières et hôtelières qui ont complètement modernisé le centre-ville. L'aéroport international Diori-Hamani rénové, la voie express reliant l'aéroport au centre-ville, trois hôtels 5 étoiles, la salle de centre des conférences Mahatma-Ghandi... font partie des attraits touristiques de la ville.

Un sommet sans délestages

A l'image de nombreuses capitales africaines, Niamey est en proie à des coupures intempestives de courant. Ces désagréments se sont subitement estompés à la faveur du sommet de l'UA. Un Nigérien s'est même demandé pourquoi il n'y a pas eu de délestages. Cela pourrait s'expliquer par l'installation de grands groupes électrogènes d'appoint dans la ville.

Rassemblés par H. K

Banque mondiale

La nouvelle directrice des opérations, Soukeyna Kane, à Kosyam

Le chef de l'Etat, Roch Marc Christian Kaboré, a reçu en audience, le lundi 8 juillet 2019 au palais de Kosyam, une délégation de la Banque mondiale. Les responsables de l'institution ont réitéré leur volonté d'accompagner le Burkina Faso dans des projets de développement.



Avec le chef de l'Etat, le directeur sortant des opérations de la Banque mondiale pour le Burkina, Pierre Laporte (gauche), a fait le point des réalisations.

La nouvelle directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Burkina Faso, Soukeyna Kane réaffirme le soutien et l'engagement de son institution à accompagner le pays des Hommes intègres à relever les défis de développement. A la sortie d'une audience que le chef de l'Etat, Roch Marc Christian Kaboré lui a accordée, elle a confié que le partenariat avec le Burkina est solide ; en témoigne l'augmentation du volume des opérations ces trois dernières années. «La Banque mondiale appuie les déplacés internes à travers notamment le projet filets sociaux qui permet d'atteindre les couches les plus défavorisées à travers des transferts monétaires», a-t-elle déclaré, tout en ajoutant que la question des réfugiés préoccupe l'institution de développement au plus haut niveau.

Pour sa part, le prédécesseur de Mme Kane, Pierre Laporte a profité de l'occasion pour féliciter le président du Faso et son gouvernement pour la bonne collaboration et les résultats enregistrés au cours des trois ans et demi. «Malgré le contexte difficile dans lequel nous avons travaillé notamment sur le plan sécuritaire, plusieurs projets ont été réalisés. Nous avons aussi

fait le point des réalisations notamment l'augmentation du portefeuille qui est passé de 1,1 à environ 2,4 milliards de dollars», a relevé Pierre Laporte.

En plus du Burkina Faso, Soukeyna Kane s'occupe également du Mali, de la Guinée, du Niger et du Tchad. De nationalité sénégalaise, elle est entrée à la Banque mondiale en 2003 comme spécialiste senior de la

gestion financière et a exercé diverses fonctions au sein de la région Afrique, de la division politique opérationnelle et services aux pays et de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Elle a également occupé le poste de chef du service gouvernance pour la région Europe et Asie centrale de la Banque mondiale.

Joseph HARO



La nouvelle directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Burkina, Soukeyna Kane : «Notre partenariat s'inscrit dans un contexte sécuritaire avec des défis à la fois pour le pays et pour nous, en tant qu'institution de développement».

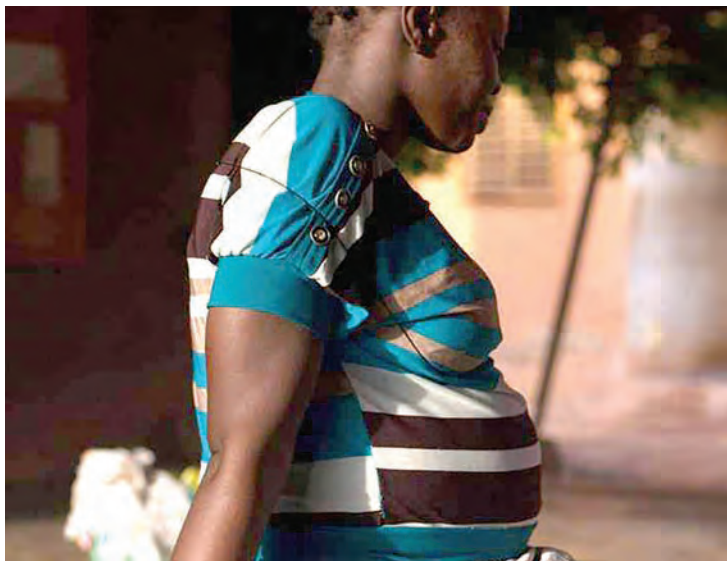


Grossesses contestées

Près de 200 cas déclarés au Kadiogo en 2018

De nombreux enfants ne connaissent pas leurs pères biologiques. Soit parce que le géniteur désigné réfute la paternité, soit il est réellement inconnu. Sidwaya a suivi le combat de certaines mères dans la reconnaissance de la paternité de leurs enfants.

Assise sur un banc à l'ombre d'un maniguier, Sidonie (un nom d'emprunt), 24 ans, est d'une timidité déconcertante. Elle nous reçoit, sous un arbre isolé au sein de la direction provinciale en charge de la famille du Kadiogo. Tout le long de notre entretien, la jeune fille de teint clair et de taille moyenne, est restée cachée derrière le voile noir qui couvre son visage. Elle gardera d'ailleurs le dos tourné, fuyant pratiquement tout regard. On ne retient d'elle que le récit de sa brève « *histoire d'amour* » avec Alphonse. Elle se rappelle, ce jour de janvier 2017, où elle a remis son numéro de téléphone à Alphonse, venu rendre visite à son ami, qui se trouve être, elle, son beau-frère, dans le quartier Wapassi, de Ouagadougou. A la suite de cette rencontre, ils se sont amourachés des mois durant, mais sans aucune intimité. Sidonie tient à sa virginité jusqu'au mariage. Mais, c'est sans compter sur le maçon fêru qui multipliait les preuves d'amour. Alphonse lui a même promis le mariage, si elle venait à tomber enceinte. Sidonie cède. Courant octobre 2017, sous une fine pluie en début de soirée, ils mordent à pleines dents dans le « *fruit défendu* », sans réserve, ni protection. Aujourd'hui, Sidonie est enceinte d'Alphonse, de cinq mois. Informé par appel téléphonique, l'amoureux se joue au surpris. Devant les parents de Sidonie et les siens, il nie tout lien avec cette grossesse. « *Il dit qu'il n'est pas l'auteur et que je peux faire ce que je veux* », raconte la demoiselle. Que faire ? « *Je ne peux pas garder un enfant sans père, sans famille* », s'attriste Sidonie. Toutes les tentatives de raisonner Alphonse sont restées vaines. Il met même en doute la fidélité de sa partenaire. « *Je l'ai vue à plu-*



Sidonie : « *Je ne peux pas garder un enfant sans père, sans famille* ».

sieurs reprises avec d'autres hommes», se défend le jeune homme, joint au téléphone. Pourtant, Sidonie jure qu'elle n'a connu aucun autre homme à part son « *doudou chéri* ». « *Il a même mis mon numéro de téléphone sur sa liste noire. Mais quand je change de numéro, il décroche* », raconte Sidonie. Au-delà du refus d'assumer de son copain, plusieurs questions taraudent la future mère. Que va-t-elle dire à son enfant à propos de son père ? Quel nom portera-t-il ? Elle a de quoi être inquiète, puisque la législation burkinabè ne prévoit pas la déclaration de naissance d'un enfant sans mention du nom du père.

« *L'homme, le grand contestateur* »

Contrairement à Sidonie, Samira, 21 ans, est déjà engagée dans la bataille pour la reconnaissance du père de son enfant. Son fils à qui, elle a donné le prénom de Fayeze ne porte pas encore le nom de son présumé père, Boukaré, un taximan. Deux années après la naissance du petit, elle n'a toujours pas réussi à lui établir un acte de naissance. Elle dit s'être battue des pieds et des mains pour que le géniteur se présente devant les services de l'état civil pour déclarer la naissance de Fayeze. Peine

perdue ! Son prince charmant d'antan réfute tout lien avec l'enfant qu'elle a mis au monde. Pourtant, selon Samira, la ressemblance entre Fayeze et Boukaré est troublante. Lorsque ce dernier arrive au rendez-vous qu'il nous a fixé à Kamsonghin dans un quartier de Ouagadougou, nous observons en lui des traits physiques similaires avec le petit. Mais dès qu'il nous aperçoit en compagnie de sa Samira et de son fils, il rebrousse chemin aussitôt. « *Boukaré sait très bien que je ne veux plus de lui, mais il est le père de mon enfant. Il doit l'assumer* », insiste Samira. Joint finalement au téléphone, Boukaré reste figé sur sa position. Il reconnaît bien avoir eu une liaison amoureuse avec Samira, mais rejette la paternité de l'enfant. « *Elle cherche à me créer des problèmes. Je suis heureux dans mon foyer* », soutient-il. Si la mère se désole à la question de savoir, si Fayeze pourra, un jour, porter le nom de son père, elle n'a pas encore envisagé d'entamer des démarches auprès des services de l'action sociale. Ceux-ci ne disposent pas de pouvoir coercitif, certes, mais ils ont des stratégies de médiation pour concilier les parties. « *Dans 90% des cas, c'est la femme qui vient se plaindre et c'est l'homme le*



Plus de deux années après la naissance de son fils, Samira n'a toujours pas réussi à lui établir un acte de naissance.

grand contestateur », affirme le chef de service de la promotion de la famille et du genre, à la direction provinciale du Kadiogo, Kalidou Dao. Selon lui, la plaignante expose sa version des faits, ensuite, le présumé père est entendu. « *Si leurs rapports sexuels se situent dans la période normale de conception d'un enfant qui s'étend du 300^e au 180^e au jour avant la naissance* (article 424 du Code des personnes et de la famille), on discute avec le sieur, on le sensibilise aux conséquences de la contestation de son refus », explique-t-il. Mais si le monsieur campe sur sa position, le dossier est alors confié à la justice. Après avoir entendu le requérant et l'accusé, le juge ordonne une expertise sanguine, soit un test simple, soit un test ADN, selon les moyens des parties. Mais la juge des enfants, Djénéba Savadogo, donne davantage foi au test ADN, vu que l'examen sanguin peut indiquer plusieurs personnes comme étant les probables pères. « *Si celui qui conteste est exclu, on dira qu'il n'est pas le père. On va procéder au jugement et rendre ce verdict* », a ajouté la magistrate.

Protéger l'enfant

Ainsi, si la personne désignée par la femme comme étant le géniteur a été inno-

centée par le test ADN, l'enfant peut se retrouver sans père. Pour parer à de telle éventualité, une disposition du Code des personnes et de la famille (CPF) protège l'enfant dans les couples mariés. L'article 423 dispose, en effet, que l'enfant, conçu ou né dans le mariage, a pour père le mari de sa mère. « *Si l'époux estime qu'il n'est pas le père, c'est à lui de prouver qu'il était dans l'impossibilité absolue de cohabiter avec sa femme ou qu'il est stérile avec des preuves médicales* », déclare la juge des enfants. Au cas où, les deux partenaires ne sont pas liés par le mariage, la situation se complique. Avant qu'on retrouve son père, l'enfant reste celui de sa mère ou il est adopté, laisse entendre la juge Savadogo. Et d'ajouter que la loi ne propose pas d'autres solutions alternatives.

La jeune Madina, 18 ans, se trouve aussi dans une situation délicate et espère que la justice fera entendre raison à l'élève Adi. Il ne la reconnaît pas, encore moins sa grossesse. « *Je sais qu'elle est la demi-sœur de mon ami, rien de plus* », soutient-il. Pourtant, la jeune fille affirme qu'elle s'est rendue chez Adi, pour la première fois, en compagnie de son frère aîné. Ce dernier s'est éclipse pour une course et Adi en a profité pour coucher avec



elle. Aujourd'hui, elle est enceinte de sept mois et attribue la paternité à Adi. Tenant compte de la période normale de conception, la grossesse serait attribuée au jeune homme, sauf qu'il ne reconnaît pas avoir eu des rapports sexuels avec Madina. Les conciliabules des services sociaux n'y ont rien changé. Les procédures sont en cours pour confier l'affaire à la justice.

Des piles de dossiers de recherches et/ou de contestations de paternité sont entassées sur les bureaux des agents sociaux. A titre d'exemple, pour 2015, la direction provinciale du Kadiogo en charge de la famille, a traité 159 cas de recherches et de contestations de paternité. Deux années plus tard, elle a enregistré 169. En 2018, les cas de contestation de grossesse se chiffrent à 195. Le chef de service de la promotion de la famille et du genre, à la direction provinciale du Kadiogo, Kalidou Dao, s'en inquiète. « *La courbe est ascendante d'année en année. Il ne se passe pas une semaine sans qu'on ne reçoive un cas. Aujourd'hui, c'est un problème à prendre au sérieux* », indique-t-il. La juge des enfants, Djénéba Savadogo, accuse les jeunes filles qui ont de plus en plus des relations sexuelles avant le mariage, et la plupart du temps avec plusieurs partenaires et sans protection. « *Souvent, elles ne savent même pas à qui appartient la grossesse* », se désolait-elle.

Des « effets dévastateurs » sur l'enfant

La recherche et la contestation de paternité ont des « effets dévastateurs » sur la mère, l'enfant et les couples. Dans le cas des mariés, ils conduisent impérativement à la séparation. Les familles s'en trouvent alors disloquées. Dans une société burkinabè fortement attachée aux traditions, c'est la mère qui se retrouve être victime, surtout lorsque celle-ci n'est pas mariée. Elle est expulsée de sa famille d'origine. En de pareilles circonstances, de nombreuses filles avortent clandestinement, si elles ne tentent pas de se suicider.



« *Dans 90% des cas, c'est la femme qui vient se plaindre et c'est l'homme, le grand contestataire* », le chef de service de la promotion de la famille et du genre, à la direction provinciale du Kadiogo, Kalidou Dao.

Le chef de service, Dao, a toujours en mémoire, cette fille enceinte qui s'est immolée en 2011, parce que mise à la porte avec une grossesse, sans auteur. La juge des enfants, Savadogo, se rappelle aussi cette écolière qui s'est suicidée, à cause des railleries de ses camarades de classe. Son « *crime* », l'absence d'indication du nom du père sur son acte de naissance. Les élèves, quant à elles, sont la plupart du temps, contraintes d'aban-

donner les études, pour s'occuper de la grossesse. Certaines filles finissent par abandonner leurs enfants ou les placent dans un centre. Pour celles qui ont le courage de les garder, ceux-ci sont victimes de traitements inhumains et dégradants.

N.B. : *Les prénoms d'emprunt ont été utilisés pour protéger l'identité des témoins.

✍ Djakaridia SIRIBIE

REGION DU CENTRE
PROVINCE DU KADIOGO
COMMUNE DE OUAGADOUGOU
MAIRIE DE L'ARRONDISSEMENT DE BASKUY
BURKINA FASO
Unité- Progrès- Justice

ETAT CIVIL

EXTRAIT
D'ACTE DE NAISSANCE
N° du 05/11/1

Nom _____
Prénoms _____
Née le _____
à la Maternité : Ouagadougou
Fille de : Robert
et de : Arisse

Certifie le présent extrait conforme aux indications portées sur le registre
délivré à Ouagadougou, le _____

L'Officier de l'Etat Civil, Délégué

300
FRANCE

SANSOKE / OUDRAGBO
T. Médias
Administrateur Civil

La législation burkinabè prévoit que la naissance d'un enfant puisse être déclarée uniquement avec mention du nom du père.

Journée mondiale de la population La maîtrise de la démographie, un «grand» défi

Chaque année, le monde entier célèbre le 11 juillet la Journée mondiale de la population. Un moment pour rappeler les défis pressants des pays et la nécessité de promouvoir une bonne politique de maîtrise de la démographie afin de capturer le dividende démographique.

Le 11 juillet 2019 sera une occasion pour parler davantage des questions liées à la démographie et l'intérêt de maîtriser cette donnée pour les pays en voie de développement. Parce qu'avec une population très jeune dont 58,3% est âgée de moins de 19 ans et 67% de moins de 24 ans et un taux de fécondité de 5,8, le Burkina Faso verra sa population doublée en 2030 avec un maintien de la tendance actuelle. Toutefois, le pays a aujourd'hui l'opportunité de tirer pleinement profit du dividende démographique, pour se hisser au niveau des pays émergents et donner un nouvel élan à sa croissance sociale et économique. Et tirer pleinement profit du dividende démographique, cela nécessite une maîtrise de la fécondité. C'est dire que faire de la planification familiale une réalité est un passage fondamental pour le pays. Car, en réduisant le rythme de l'accroissement de sa population, le Burkina Faso peut dégager suffisamment de ressources pour réinvestir dans des secteurs porteurs de développement. De l'avis de certains experts, la taille de la population en elle-même n'est pas un problème, mais c'est le rythme d'accroissement. Puisqu'ils ont estimé que la population croît de façon géométrique (1, 2, 4, 8, 16, etc.), tandis que les ressources augmentent de façon arithmétique (1, 2, 3, 4, 5, etc.). Le pays devra donc travailler à se passer d'une population ayant des taux de natalité et de mortalité élevés à une population ayant des taux de natalité et de mortalité faibles. Cette transition démographique cumulée à une bonne gouvernance, a permis à des pays comme la Thaïlande de quitter le sous-développement et d'aller résolument vers l'émergence. Pour atteindre cet objectif de maîtrise de la démographie, il faut nécessairement mener des actions volontaristes en matière de promotion et d'accès aux services de contraceptions modernes. Dans le cas contraire, préviennent les experts, la population burkinabè pourrait atteindre 60 millions en

2050, contre 32 millions environ, soit un écart d'environ 28 millions d'individus entre les deux hypothèses. C'est d'ailleurs ce qui a conduit à la mise en place, en décembre 2017, de l'observatoire national pour le suivi du dividende démographique qui se présente comme un bel instrument pour rendre compte des progrès vers la capture du dividende démographique. Puisque le taux de croissance démographique au Burkina Faso, à l'instar des autres pays du Sahel, est supérieur à 3% et le nombre d'enfants par femme est au-dessus de 5 comme mentionné plus haut. Cela entraîne naturellement des rapports de dépendance élevés. L'idée, selon les démographes, est de passer d'un taux de croissance de 3,1% à 2,7% et ramener l'indice de fécondité de 5,4 à 4,7. En outre, le projet «Autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel» travaille dans le même sens depuis son démarrage, le 18 avril 2015. Son objectif général est d'accélérer la transition démographique, c'est-à-dire la réduction du taux de fécondité et de la mortalité infantile et déclencher le dividende démographique, donc la croissance économique et la réduction des inégalités entre les sexes dans la région du Sahel. A travers ce vaste programme, les acteurs entendent améliorer le niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes et leur permettre d'accéder plus facilement aux services de santé reproductive, infantile et maternelle de qualité dans les zones cibles, accroître la production et le partage des connaissances. Parce que plus les jeunes (la jeune fille en particulier) sont scolarisés, mieux, ils géreront leur sexualité et pourront s'affirmer et défendre leurs droits. Aussi, il faudra des services de santé appropriés, équipés et surtout proches des populations. C'est l'ensemble de tout cela qui permettra au Burkina Faso de maîtriser son évolution démographique.

✍ Gaspard BAYALA
gaspardbayala87@gmail.com



Région du Centre-Nord Impliquer les populations dans la sécurisation des villages

Le Cadre de concertation provincial (CCP) du Sanmatenga a tenu sa première session ordinaire de l'année, le vendredi 5 juillet 2019 à Kaya.

Le bilan des attaques dans sa province sur la période du 1^{er} janvier au 2 juillet 2019 fait état de 100 morts et 23 blessés, avec le même mode opératoire des terroristes. «*Il s'agit, notamment de la propagande à travers la lecture de passages du Coran, du port obligatoire du voile pour les femmes, de la fermeture des débits de boissons alcoolisées, des écoles, de l'interdiction de l'élevage du porc, de la soumission aux fétiches, de la pratique d'autres cultes et de l'exécution des personnes sélectionnées dans la foule*». C'est ce qu'a confié le haut-commissaire du Sanmatenga, Patrice Sorgho, président du Cadre de concertation de la province, le vendredi 5 juillet 2019 à Kaya. Concernant la

pement des économies locales (PADEL), le Projet d'amélioration de la résilience par le petit élevage, (PARPEL) et la contribution de Plan International Burkina Faso (PIB) à la gestion de la crise dans la région du Centre-Nord. Pour le Directeur régional de l'économie et de la planification (DREP) du Centre-Nord, Ousmane Belem, le PADEL couvre la période 2017-2020 et a pour objectif de contribuer à améliorer les conditions de vie des populations à la base. Parmi les activités menées, M. Belem a noté, entre autres, la tenue d'un atelier régional d'information des acteurs du Centre-Nord et des ateliers provinciaux de planification à Boulsa, Kongoussi et Kaya et la sortie de ter-



Les participants ont invité les bonnes volontés à venir en aide aux 101 409 PDI du Sanmatenga.

situation des Personnes déplacées internes (PDI), il a indiqué qu'à la date du 3 juillet 2019, la province du Sanmatenga enregistre 101 409 PDI. Face à cette situation, plusieurs mesures ont été prises par les autorités régionales. Il s'agit, selon M. Sorgho, de la mise en place de deux camps et des espaces Amis des Enfants à Barsalogho et Foubé, l'érection d'un camp à Pensa, la dotation en vivres et non-vivres aux PDI, leur soutien psychosocial, la prise en charge sanitaire des PDI et l'installation de latrines sur les sites de déplacés. Quant aux défis à relever, Patrice Sorgho a souhaité l'implication des populations dans la sécurisation des villages des zones à hauts risques, la prévention de la radicalisation et l'éducation des citoyens aux valeurs du vivre-ensemble.

En plus de l'évolution des situations sécuritaire et humanitaire dans la province au premier trimestre 2019, trois autres communications étaient au menu des échanges de cette première session ordinaire du CCP/Sanmatenga. Elles ont porté sur les activités menées par le Programme d'appui au dévelop-

rain avec les entreprises chargées de l'implantation des infrastructures. La troisième présentation a été développée par Sami Kansié, agent de Plan International Burkina Faso. Selon lui, depuis janvier 2019, PIB est actif sur le terrain en apportant des vivres et non-vivres aux PDI. «*Pour le mois de juin 2019, dans le Sanmatenga, 1617 ménages ont bénéficié de kits d'hygiène et 310 filles/femmes ont reçu des kits de gestion hygiénique des menstrues. La mobilisation budgétaire pour l'année fiscale 2019, en termes d'assistance aux PDI s'élève à plus de 362 millions francs CFA*», s'est-il réjoui. La dernière communication, détaillée par le responsable de la production santé animale du PARPEL, Seydou Yoda, a porté sur les actions menées sur le terrain. «*Il s'agit de la vaccination de 11 000 têtes de volaille, de la dotation de 280 ménages vulnérables de 1680 caprins et l'installation et équipement de 3 cliniques vétérinaires à Djibo, Dori et Kaya*», a-t-il listé.

Emil SEGDA

Segda9emil@gmail.com

Crise au CDP Le Boulkiemdé apporte son soutien à Eddie Komboïgo

La section provinciale du Boulkiemdé du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) s'est démarquée, lors d'une conférence de presse, le samedi 6 juillet 2019 à Koudougou, des prises de position du député Yahaya Zoungrana et réaffirmé son soutien aux instances du parti et à son président, Eddie Komboïgo.



Le SGA du CDP/Boulkiemdé, Brahima Yaméogo (micro) : « Pour un grand parti comme le CDP, c'est tout à fait normal qu'il y ait des problèmes internes ».

Les dirigeants de l'ancien parti au pouvoir, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), dans le Boulkiemdé ne sont pas contents des récentes sorties publiques du député de la province, Yahaya Zoungrana. Ils l'ont fait savoir, le samedi 6 juillet 2019 à Koudougou, lors d'une conférence de presse. Les animateurs ont soutenu qu'au nom des militants de la province, l'élu national a appelé à la démission de Eddie Komboïgo de la présidence du parti et apporté son soutien à Kadré Désiré Ouédraogo. «*Etonnés et frustrés*», ils ont dit avoir cherché à ramener le député à la raison, sans succès. «*C'est pourquoi, la section provinciale CDP se démarque de tous comportements anti parti déguisés de Yahaya Zoungrana, notamment de son appel à la démission du président*», a indiqué Pierre Zongo, responsable de la jeunesse du CDP/Boulkiemdé. Et le Secrétaire général adjoint (SGA) du CDP/Boulkiemdé, Brahima Yaméogo d'asséner : «*Les agissements du camarade Zoungrana n'engagent que lui et lui seul. La section du Boulkiemdé, les sous-sections et les comités de base ne sont pas impliqués ...*

Nul n'a été concerté avant ces prises de position». En conséquence, les conférenciers ont réitéré leur soutien aux instances nationales et organes du parti et à son président Eddie Komboïgo. Face à de telles attitudes, des sanctions sont prévues, mais pour le secrétaire général adjoint de la section, le parti de Blaise Compaoré n'ira pas jusque-là. «*Nous devons toujours travailler pour la cohésion au sein du parti*», a laissé entendre M. Yaméogo. Faut-il craindre un éclatement du CDP ?, a interrogé la presse. Brahima Yaméogo a répondu par la négative. Tout va bien au CDP, les instances fonctionnent «*très bien*», l'installation des sous-sections continue, a-t-il renchéri. «*C'est un problème d'humeur (...) entre individus. Nous venons de loin. Pour un grand parti comme le CDP, c'est tout à fait normal qu'il y ait des problèmes internes*», a expliqué le Secrétaire général adjoint de la section Boulkiemdé. Toutefois, il a regretté que les leaders lavent le linge sale sur la voie publique. Et de rassurer : «*On tend vers la stabilisation*».

Djakaridia SIRIBIE



Les militants ont été témoins de la conférence de presse.

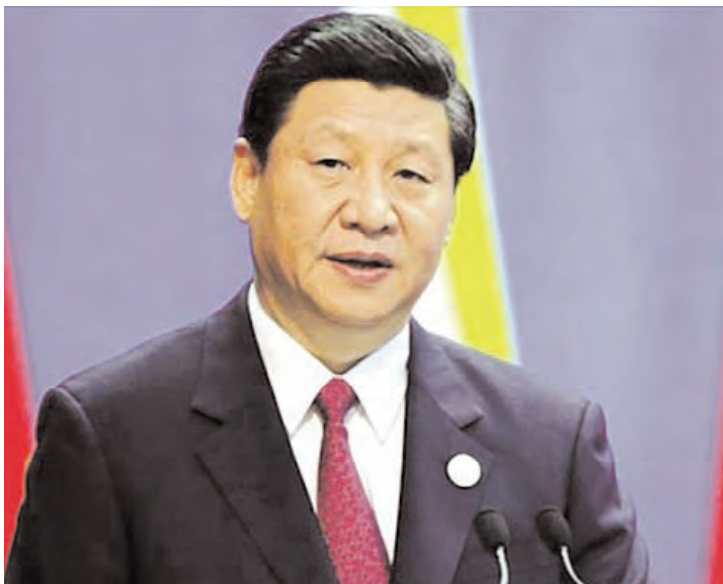


Forum sur la coopération sino-africaine

Le président Xi Jinping félicite les coordinateurs

Le président chinois, Xi Jinping a envoyé une lettre de félicitations à la réunion des coordinateurs de l'application des résultats du Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), qui s'est tenue le mardi 25 juin 2019 à Beijing en Chine.

Dans sa lettre de félicitations à la réunion des coordinateurs de l'application des résultats du Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), le président chinois, Xi Jinping a déclaré que le sommet de Beijing du FCSA, organisé avec succès en septembre dernier, était un jalon dans l'histoire des relations sino-africaines. Selon lui, les dirigeants chinois et africains ont décidé à l'unanimité, de promouvoir la synergie entre la construction conjointe de «la Ceinture et la Route» et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ainsi que les stratégies de développement des pays africains. De plus, a dit M. Xi, ils ont ainsi convenu de construire ensemble une communauté de destin sino-africaine caractérisée par la responsabilité conjointe, la coopération gagnant-gagnant, le bonheur pour tous, la prospérité culturelle commune, la sécurité commune et la coexistence harmonieuse, et de mettre en œuvre conjointement les huit initiatives majeures de la coopération Chine-Afrique, ce qui a établi un nouveau plan pour des relations sino-africaines à un niveau supérieur. «Je suis heureux de voir que la Chine



Pour le président chinois, Xi Jinping, la collaboration et le développement commun de la Chine et de l'Afrique apporteront d'importantes contributions au renforcement du pouvoir des pays en développement.

et la partie africaine ont travaillé ensemble pour faire avancer positivement la mise en œuvre des réalisations du Sommet de Beijing du FCSA, qui ont déjà obtenu de nombreux résultats précoces et apporté des bénéfices aux peuples chinois et africain», a déclaré le président chinois. Le monde connaît de profonds changements jamais vus depuis un siècle, et la montée en puissance globale des pays en développement possède une forte dynamique, a souligné M. Xi, affirmant que la collaboration et le développement commun de la Chine et de l'Afrique apporteraient

d'importantes contributions au renforcement du pouvoir des pays en développement, à la construction d'un nouveau type de relations internationales et d'une communauté de destin pour l'humanité. Le président Xi a exprimé l'espoir de voir les deux parties saisir cette réunion comme une opportunité et respecter le principe de consultation et de collaboration pour des bénéfices partagés, renforcer la communication et la synergie, approfondir la solidarité et la coopération, faire des progrès solides dans la promotion de la mise en œuvre des réalisations du

sommet de Beijing du FCSA et de la construction conjointe de «la Ceinture et la Route», afin d'améliorer constamment le bien-être des 2,6 milliards de personnes en Chine et en Afrique et de faire des efforts incessants pour bâtir une communauté de destin sino-africaine encore plus forte.

Coordonner la coopération

Déjà, le lundi 24 juin 2019, le vice-président chinois, Wang Qishan, a tenu une rencontre de groupe avec les chefs des délégations africaines participant à la réunion des coordinateurs sur la mise en œuvre des actions de suivi du sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine. La rencontre, qui se tenait à Beijing, les 24 et 25 juin 2019, a réuni plus de 80 responsables africains de niveau ministériel. Avec les efforts de plusieurs générations de dirigeants chinois et africains et des peuples des deux parties, les relations sino-africaines sont devenues plus fortes que jamais avec des réalisations remarquables, a déclaré M. Wang. Qualifiant la réunion d'étape importante pour que la Chine et l'Afrique mettent

en œuvre conjointement les résultats du sommet de Beijing sur la coopération sino-africaine qui s'est tenu en septembre 2018, M. Wang a souligné qu'il s'agissait d'un événement majeur marquant les relations sino-africaines cette année. Il a appelé les deux parties à aligner pleinement leurs pensées, à établir un consensus et à renforcer la coopération. «La Chine continuera de travailler avec la partie africaine pour promouvoir le partenariat stratégique global de coopération Chine-Afrique à un nouveau niveau et pour construire une communauté de destin Chine-Afrique plus étroite», a-t-il fait savoir. Les chefs des délégations africaines ont noté que la coopération sino-africaine servait de modèle pour la coopération Sud-Sud. Affirmant que la partie africaine appréciait le modèle de développement de la Chine et ses grandes réalisations, ils ont exprimé l'espoir de faire des efforts concertés avec la Chine pour construire «la Ceinture et la Route» et mettre en œuvre conjointement les résultats du Forum sur la coopération sino-africaine.

Synthèse de Jean-Marie TOE



Les chefs des délégations africaines ont noté, que le partenariat sino-africain servait de modèle à la coopération Sud-Sud.



Célébration de la Journée de l'OOAS

9 juillet 2019

Message du Directeur Général

Prof Stanley OKOLO

J'ai le grand plaisir de faire publier ce message au nom de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), l'institution spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en charge des questions de santé.

Aujourd'hui 9 juillet 2019, l'OOAS commémore les 32 ans de sa création par le Protocole de la CEDEAO (A/P2/7/87) signé en 1987 par les 15 chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO à Abuja. Nous célébrons donc en ce jour, la Journée de l'OOAS dont l'objectif principal est de réaffirmer l'engagement de l'Institution vis-à-vis de la vision de ses pères fondateurs et par rapport au mandat à elle assigné qui est de promouvoir l'intégration régionale à travers la santé. C'est aussi l'occasion de partager avec les populations de l'Afrique de l'Ouest quelques-unes des activités que nous avons pu mettre en œuvre, nos projections sur le futur et également leur faire part des défis auxquels nous sommes confrontés.

Au début de sa création, le mandat de l'OOAS était d'"assurer le niveau le plus élevé possible en matière de norme et de protection de la santé des populations de la région par l'harmonisation des politiques des États membres, la mise en commun des ressources et la coopération entre eux et avec les autres pour une lutte collective et stratégique contre les problèmes sanitaires de la sous-région".

Aujourd'hui, le paysage sanitaire de l'Afrique de l'Ouest a quelque peu changé. En effet, ce paysage est maintenant mitigé, avec une population en meilleure santé, et vivant plus longtemps en 2019 qu'en 1987. Les taux de vaccination des enfants sont élevés, tous nos pays se sont débarrassés de la polio et nos réseaux régionaux de santé se sont davantage renforcés. Cependant, nous sommes toujours confrontés à des épidémies récurrentes telles que la fièvre de Lassa, la fièvre jaune et la méningite. Beaucoup de nos femmes meurent encore lors de l'accouchement et trop d'enfants ne vivent pas au-delà de leur cinquième anniversaire. Les maladies évitables restent un fléau à tout âge. Le paludisme a été éliminé dans plusieurs parties du monde, mais reste endémique dans notre région, où il est responsable d'environ quatre décès sur cinq chez les enfants de moins de cinq ans. Au niveau mondial, 11 pays comptent plus de 80% des cas de paludisme. Il s'agit de l'Inde et de 10 pays africains, dont cinq en Afrique de l'Ouest. L'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires ainsi que les accidents vasculaires cérébraux sont aujourd'hui les principales causes de décès au sein de nos populations. Le problème des médicaments falsifiés se pose avec acuité, et constitue une question urgente et critique dans nombre de nos pays.



L'importation de près de 80 % des médicaments dont nous avons besoin dans notre région, illustre la nécessité pour nous d'en faire notre priorité, la fourniture de médicaments de très bonne qualité et à un coût abordable dans toute la région, de préférence à travers la production au niveau régional ; ce qui contribuera également à l'industrialisation et à la création d'emplois.

Au niveau de l'OOAS, nous avons continué au cours de l'année écoulée, à rechercher des solutions à ces innombrables problèmes, de concert avec des experts nationaux des 15 pays de la CEDEAO, avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), avec les partenaires régionaux et internationaux (financiers et techniques) ainsi qu'avec les organisations de la société civile et le monde universitaire. La région reste extrêmement reconnaissante envers nos nombreux partenaires et envers toutes les parties prenantes qui ont travaillé avec l'Organisation en vue d'impacter les populations de la région.

Nous avons, de commun accord avec les ministres de la santé de la région, convenu de cinq grands domaines thématiques à savoir : la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent, la lutte contre les épidémies et les maladies non transmissibles (y compris l'élimination du paludisme), l'amélioration de l'accès à des médicaments et vaccins de très bonne qualité à un coût abordable, la recherche continue de normes de plus en plus élevées de qualité en matière de soins de santé et la collecte régulière et la publication de statistiques sanitaires précises spécifiques à la région. Afin de nous assurer du succès dans ces domaines thématiques, nous nous évertuons à améliorer les capacités humaines, en particulier en matière de leadership et de gouvernance, à renforcer les réseaux qui existent dans la région et à faire du plaidoyer en faveur d'un financement national plus accru de la santé afin d'assurer la durabilité des efforts en cours en ce qui concerne l'amélioration de la santé.

Nous nous contenterons ici d'évoquer juste quelques exemples. Au cours de

l'année écoulée, nous avons continué de nous faire les défenseurs du renforcement et de la mise en réseau des institutions nationales de santé publique dans chacun des 15 pays, comme rempart contre les grandes épidémies qui constituent une préoccupation de santé publique. Nous avons par ailleurs, appuyé la formation de centaines d'épidémiologistes de terrain, mis à la disposition de certains pays, des laboratoires mobiles pour le dépistage rapide de maladies suspectes et entrepris l'installation ciblée de caméras thermiques aux frontières de notre région pour améliorer la détection des voyageurs souffrant de maladies fébriles dont l'état pourrait nécessiter qu'on effectue des examens supplémentaires.

Nous avons en outre initié plusieurs programmes pour améliorer la santé sexuelle et reproductive des femmes, en particulier en ce qui concerne les jeunes femmes, dans le cadre des efforts visant à améliorer le dividende démographique dans notre région. A ce propos, des produits contraceptifs ont été mis à la disposition de plusieurs pays et des ateliers ont été organisés au profit des représentants des parlements nationaux des jeunes. Nous avons également mis en place trois centres d'excellence pour la formation spécialisée des infirmières et sages-femmes dans la région du Sahel, et plus de 700 infirmières et sages-femmes ont été formées aux techniques modernes de contraception.

Parmi les principaux domaines thématiques qu'englobe notre travail en général, les questions clés qui retiendront notre attention à court et à moyen terme sont les suivantes : aider le plus grand nombre possible de pays à passer du contrôle à l'élimination du paludisme, convenir d'un mécanisme commun d'homologation des produits pharmaceutiques pour nos 15 pays afin de parvenir à une production régionale de produits pharmaceutiques, et mettre en œuvre une stratégie en matière de capital humain, en particulier en ce qui concerne le leadership et la gouvernance de la santé, l'objectif étant de maximiser le rapport

qualité-prix pour chaque centime allouée à la santé dans la région. Nous continuerons à interagir non seulement avec nos parlementaires de la région, mais aussi avec ceux de la Mauritanie et du Tchad dans le cadre d'un projet lancé en 2017 pour assurer " le financement adéquat de la santé, le dividende démographique et les politiques démographiques pour le développement" dans nos pays.

Je saisis cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude aux Ministres de la Santé de l'espace CEDEAO dont le soutien à l'OOAS a été total. Nous travaillerons sans relâche sur les questions spécifiques d'intérêt immédiat dont ils ont convenu récemment, telles que le leadership et la gouvernance, l'harmonisation de la réglementation régionale des produits pharmaceutiques, la coopération dans le cadre des activités transfrontalières et le partage des bonnes pratiques. Le consensus a été établi sur le fait qu'un financement accru de la santé, en particulier par des sources nationales, permettra aux pays d'atteindre la couverture sanitaire universelle. De même, la mise à contribution des ressources du secteur privé permettra d'accélérer le développement de centres régionaux d'excellence en soins de santé afin de réduire l'énorme fardeau humain et économique du tourisme médical.

Cela fait à peine 5 ans que l'épidémie dévastatrice de la maladie à virus Ebola qui a sévi dans la région, et qui malgré les retards et les erreurs observés au début, a finalement été vaincue grâce aux efforts coordonnés, conjugués et concertés de plusieurs parties prenantes, dont l'OOAS. La victoire contre Ebola a finalement été assurée grâce à un changement de comportement quand les populations ont abandonné les pratiques culturelles néfastes telles que le lavage des corps des personnes décédées. Nous ne devons donc jamais oublier la leçon essentielle selon laquelle tous nos efforts ne produiront des résultats qu'avec le consentement et la participation active de l'ensemble des populations. Pour y parvenir, les organisations de la société civile, les collectivités locales, les acteurs à la base ainsi que les responsables au niveau décentralisé continueront à jouer un rôle central dans notre planification et dans nos activités.

Enfin, je remercie les chefs d'Etat et de gouvernement des 15 Etats de la CEDEAO pour leur engagement en faveur des soins de santé de qualité au profit des populations. En ce 32ème anniversaire de la création de l'OOAS, nous plaçons pour que chaque pays mette en place des plates-formes multi-sectorielles sur les questions pertinentes de santé telles que le paludisme, et pour que les pays s'efforcent également davantage de se conformer à la Déclaration d'Abuja qui appelle tous les pays à allouer 15% de leurs budgets nationaux au secteur de la santé.

Merci à vous tous.
Professeur Stanley OKOLO
Directeur Général, OOAS



Situation nationale

L'UAS dénonce la remise en cause des libertés

L'Unité d'action syndicale (UAS) a animé une conférence de presse, le lundi 8 juillet 2019, à Ouagadougou. Elle s'est prononcée sur plusieurs sujets d'actualité.



Le porte-parole de l'UAS, Bassolma Bazié (milieu) a confié ...

Trois jours après sa rencontre avec le Premier ministre, Christophe Dabiré, pour une reprise du dialogue gouvernement-syndicats envisagée pour le 22 juillet prochain, l'Union d'action syndicale a rencontré la presse, hier, lundi 8 juillet, pour parler de ses préoccupations.

«Ces derniers temps, l'UAS constate une remise en cause progressive, continue et flagrante des libertés démocratiques et syndicales dans notre pays», a déclaré le porte-parole de l'UAS, Bassolma Bazié. Pour preuve, il a cité les deux tentatives d'adoption d'une «loi anti grève». Un processus qui, à l'entendre, a échoué grâce à la dénonciation et à la mobilisation des syndicats. Il a regretté «les attaques répétées» contre les travailleurs, accompagnées de tentatives de les diviser, de les opposer aux populations. Les conférenciers ont également dénoncé le blocage de la révision du Code du travail livrant ainsi les travailleurs, «pieds et poings liés», au patronat. Face aux journalistes, l'UAS a, en outre, décrié la révision du Code pénal qui criminalise l'insurrection et vise aussi, selon elle, à museler la presse et la liberté d'expression. Elle a salué l'auto-saisine

du Code pénal par le Conseil constitutionnel et dit espérer que la justice va ordonner la relecture de ladite loi, qu'elle qualifie de liberticide.

Justice pour les militants de l'ODJ

L'assassinat des deux militants de l'Organisation démocratique de la jeunesse (ODJ) de la province du Yagha, Fahadou Cissé et Hama Balima, a été évoqué lors de la conférence de presse. Ils ont été assassinés dans des conditions troubles, selon Bassolma Bazié, le 31 mai 2019 alors qu'ils se rendaient à une rencontre chez le haut-commissaire de la province. «En dépit des démarches engagées par l'ODJ pour élucider ces crimes, nous observons que les autorités aussi bien nationales que provinciales se sont dégagées de toutes charges liées à la réalisation de l'autopsie sur les corps des victimes», a regretté le porte-parole de l'UAS. La situation du nouveau syndicat de la police, l'Alliance police nationale (APN), a été abordée. Sur ce sujet, Bassolma Bazié a soutenu que ce syndicat subit des «attaques» émanant des autorités, et ce, en violation des textes nationaux et internationaux concernant la liberté syndicale.



... aux journalistes que son organisation se prépare pour des actions de terrains.

Des attitudes qui confortent l'UAS dans sa position que le gouvernement veut remettre en cause les libertés syndicales et démocratiques. Le porte-parole de l'UAS a soutenu que le mouvement syndical, qui s'est toujours illustré dans la défense des libertés, a déjà interpellé le gouvernement sur ces différentes questions. Comment contribuer à sortir le pays du gouffre ? L'UAS s'est dit prête à engager des luttes autour de ses préoccupations. Elle a promis mobiliser ses membres pour défendre les liber-

tés démocratiques et syndicales afin d'exiger la protection des citoyens et de leurs biens, la lumière sur les assassinats, notamment ceux des militants de l'ODJ. Se prononçant sur la rencontre gouvernement-syndicats, le 5 juillet dernier, M. Bazié s'est réjoui de l'initiative du dialogue entre les deux parties et a réaffirmé sa disponibilité à participer au dialogue.

Mariam OUEDRAOGO
mesmira14@gmail.com
Frank POUGBILA
(Stagiaire)



Le grand canal qui traverse le quartier Zogona et l'université Joseph-Ki-Zerbo ainsi que celui de Wemtenga se dégradent de jour en jour. En effet, dans son passage, l'eau a emporté plusieurs dalles qui gisent dans les ouvrages. La pluie diluvienne du 4 juillet dernier en a rajouté aux dégâts. Les vides laissés sont progressivement rongés, élargissant ainsi par endroit les deux caniveaux, alors que des maisons d'habitation se trouvent à proximité. Ce phénomène dure depuis quelques années sans qu'aucune initiative ne soit prise pour réparer les dégâts. Au regard de la quantité d'eau que ces caniveaux drainent, il est temps que les responsables de la commune de Ouagadougou prennent les mesures idoines pour remédier à cette situation, surtout en cette saison pluvieuse. Il faut éviter que ces caniveaux ne s'abiment complètement et augmentent les risques d'inondations dans la capitale burkinabè.

Eliane SOME
elianesome4@gmail.com



Projet filets sociaux à l'Est

Du cash pour environ 20 000 bénéficiaires

Réunis, les 4 et 5 juillet 2019, à Tenkodogo, les acteurs de la mise en œuvre du projet «*Filets sociaux*», en mooré «*Burkin-naong-sa ya*», dans la région du Centre-Est, sous la bannière du Conseil burkinabè des organisations de développement communautaire (BURCASO), font le bilan périodique d'un trimestre d'activités du projet.

Plus de 40% de la population burkinabè vit en-dessous du seuil de la pauvreté. Ces personnes vivent avec moins de 153 530 F CFA par an, selon des données de 2014 de l'enquête sur les conditions de vie des ménages de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). En vue d'empêcher les populations de tomber dans la misère, le gouvernement a mis en place une politique nationale de protection sociale. Un des projets pilotes phares de cette politique est le projet «*Filets sociaux*», en mooré «*Burkin-naong-sa ya*», qui signifie fin de la misère au Burkina Faso. Cette initiative soutenue par la Banque mondiale, qui vise à appuyer les revenus des ménages pauvres et d'établir les fondements d'un système de base de filets sociaux, a été lancée officiellement en septembre 2014. Ce projet concerne les régions du Nord, de l'Est et du Centre-Est, considérées comme celles qui enregistrent «*les taux les plus élevés de pauvreté chronique et de malnutrition sévère*». Le Conseil



Les participants ont analysé les difficultés qui ont entravé la mise en œuvre des actions.

burkinabè des organisations de développement communautaire (BURCASO), est retenu comme ONG-Rencap chargée de la conduite et la coordination du projet dans la région du Centre-Est, notamment dans les communes de Tenkodogo, Bissiga et Garango dans la province du Boulgou, Lalgaye, Dourtenga et Ouargaye dans la province du Koulpelogo. La mise en œuvre des activités de sensibilisation a commencé au début de l'année 2019 par la constitution des groupes d'animation dans les zones d'intervention du projet. Fondées sur la Communication pour le changement social et com-

portemental (CCSC) à travers des services d'Information d'éducation, et communication (IEC), ces activités permettront aux bénéficiaires, essentiellement des femmes, d'utiliser de façon plus efficace et efficiente les ressources reçues à travers le cash transferts et à acquérir des pratiques familiales susceptibles de contribuer au développement humain. La Directrice régionale de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire (DRF-SNFAH) du Centre-Est, Thérèse Sombougma, a précisé que ce projet vise à contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan national de

développement économique et social (PNDES 2016-2020) en focalisant son intervention sur le renforcement des capacités des acteurs associatifs, des bénéficiaires directe que sont les ménages pauvres et vulnérables. «*Au terme de la mise en œuvre du plan trimestriel (avril-mai-juin 2019) d'activités, il est important qu'une halte soit marquée en vue de faire le point de la mise en œuvre des activités terrain; d'évaluer la progression de la réalisation des VAD et planifier les activités pour la période de juillet à septembre 2019. Ces travaux nous permettront en outre, de dégager les défis, de*

capitaliser les leçons apprises, les pratiques innovantes et formuler des recommandations dans le sens d'améliorer les actions futures de ce projet», a souligné Thérèse Sombougma. Le chargé régional des opérations du projet par intérim, Jean Paul Simporé a indiqué que quatre paiements ont été déjà effectués pour environ 20 000 bénéficiaires et le cinquième paiement débute ce mois de juillet dans les deux provinces concernées par le projet. Les femmes qui ont des enfants âgés de 0 à moins de 5 ans, ont 30 000 F CFA par trimestre. Celle qui ont des enfants dont l'âge est de 5 ans à 15 ans, ont 40 000 F CFA par trimestre. «*Les activités principales qui nous ont été confiées, c'est surtout de faire des VDA auprès des bénéficiaires du projet que sont les femmes dans les ménages pauvres et vulnérables en âge de procréer ou qui ont des enfants de moins de 15 ans*», a indiqué Nestor Kambiré de l'Association solidarité action faire face (ASAF) de Tenkodogo.

✎ Boughnan NAON



«*Nos travaux nous permettront de dégager les défis, de capitaliser les leçons apprises et formuler des recommandations pour agir dans le sens d'améliorer les actions futures de ce projet*», a souligné Thérèse Sombougma.



Le chargé régional des opérations du projet par intérim, Jean-Paul Simporé, a précisé que quatre paiements ont été déjà effectués.



«*Nous faisons des VDA auprès des bénéficiaires du projet que sont les femmes dans les ménages pauvres et vulnérables*», a indiqué Nestor Kambiré.



Projet «tuuma»

Le programme de subvention 2019 lancé

La coopération autrichienne au Burkina Faso a animé une conférence de presse, le vendredi 5 juillet 2019, à Ouagadougou. Il s'est agi de lancer un programme de subvention au titre de l'année 2019 au profit des bénéficiaires du projet de développement dénommé «tuuma».

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet «tuuma», l'Agence autrichienne de développement a officiellement lancé le programme de subvention de l'année 2019 au profit des bénéficiaires. C'était le vendredi 5 juillet dernier à Ouagadougou, au cours d'une conférence de presse. Selon le chef de bureau de la coopération autrichienne au Burkina Faso, Christian Geosits, ce programme de subvention estimé à 2 milliards 180 millions de francs CFA, a pour objectif de recueillir, de sélectionner et de subventionner, des projets d'appui à la compétence professionnelle, à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes et des femmes de la zone d'intervention du projet. «Les types de projets recherchés sont ceux visant la création et la consolidation des emplois des jeunes et des femmes, la réalisation ou réhabilitation d'infrastructures de soutien à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes et des femmes, la création et le développement de micro-projets, de PME et le développement d'activités rémunératrices de revenus, l'amélioration et le renforcement des compétences des jeunes et des femmes à travers des formations qualifiantes», a-t-il spécifié. Et de préciser que les secteurs et filières éligibles à cette



Photo : L'Observateur Paalga

Selon le chef de bureau de la coopération autrichienne au Burkina Faso, Christian Geosits, le projet a pour ambition de démontrer l'importance de financer directement les collectivités territoriales.

subvention sont l'agriculture, les ressources animales et halieutiques, l'environnement, l'artisanat et le commerce, le tourisme, la construction d'infrastructures et la formation professionnelle. Aussi, M. Geosits a indiqué que les

acteurs concernés par ce projet sont les petites et moyennes entreprises, les communes rurales et urbaines, les centres de formations professionnelles, les organisations professionnelles, les organisations collectives de jeunes et de femme ; et celles désirant soumettre des projets pour appuyer les jeunes et les femmes. Il faut noter que les dépôts des dossiers s'ouvrent le 16 juillet prochain et prennent fin le 16 août 2019. «Les dépôts des dossiers physiques se feront au niveau des antennes régionales de tuuma basées à Ouahigouya, Dédougou et Bobo-Dioulasso, dans les hauts-commissariats concernés, dans les mairies pour les provinces concernées par l'état d'urgence. Ceux électroniques se feront à l'adresse tuuma.subvention@ada.gv.at», a précisé le gestionnaire des subventions, Daouda Kagoné. Pour plus d'information sur le programme de subvention, il a invité de consulter les documents dans les antennes régionales du projet, dans les hauts-commissariats, sur le site web www.tuuma.org, etc. Le projet tuuma a-t-il l'ambition de s'étendre à d'autres régions ? Ne craignez-vous pas pour l'efficacité du projet eu égard à la situation sécuritaire dans ces zones ? «Nous avons voulu nous focaliser sur ces zones

où nous intervenons depuis plus d'une décennie pour des résultats de qualité et le modèle de financement a été établi sur cette base», a répondu le chef de bureau de la coopération autrichienne. Pour ce qui concerne l'efficacité des activités dans les zones concernées, il a avoué que la situation sécuritaire va, certes, influencer l'exercice du programme, mais ils n'ont pas pour ambition d'abandonner, car il compte exécuter le projet dans l'équité. Le projet «tuuma», cofinancé par l'Union européenne et la Coopération autrichienne à 6,56 milliards francs CFA, et mis en œuvre par la coopération autrichienne, intervient dans les régions des Cascades, des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun, du Nord et dans la province du Soum. Il a été lancé en janvier 2018 et est prévu prendre fin en juin 2021. Ces cibles sont les jeunes de 15 à 35 ans et les femmes. Les résultats attendus au terme du projet sont, entre autres, la création de 1000 micros et petites entreprises, 13 000 emplois, l'amélioration des compétences techniques et professionnelles des jeunes, des femmes, des groupes vulnérables.

✎ Kadi RABO

Opération «Ndofu»

L'OPEB appelle à une «franche» collaboration avec les FDS

L'Observatoire pour la paix et l'émergence du Burkina (OPEB) a animé un point de presse, le samedi 6 juillet 2019 à Ouagadougou. Plusieurs sujets, dont la lutte contre le terrorisme, les conflits à répétition dans la province de la Comoé et le procès du putsch manqué de 2015, ont été évoqués.

Tout en saluant l'opération militaire «Otapuanu» qui a permis de «libérer» la patrie Est du Burkina Faso de l'ennemi terroriste, l'Observatoire pour la paix et l'émergence du Burkina (OPEB) appelle les Burkinabè à renforcer la franche collaboration avec les forces de défense et de sécurité, en vue de la réussite de «Ndofu» en cours dans la partie Nord et sahélienne du pays. C'était au cours d'une conférence de presse animée, le samedi 6 juillet 2019 à Ouagadougou. Le coordonnateur de l'observatoire, Yacouba Traoré, et ses collaborateurs ont, par ailleurs, invité leurs compatriotes au sursaut patriotique et à l'unité. Pour les membres de l'organisation, leur rôle dans la situation actuelle



Le coordonnateur de l'OPEB, Yacouba Traoré (milieu) et ses collaborateurs ont déploré les conflits meurtriers dans la province de la Comoé.

du pays est d'assurer la veille citoyenne, de sensibiliser les habitants des localités touchées, de les accompagner, mais aussi de créer des emplois pour eux. Aux dires de Yacouba Traoré, ces actions permettront d'épauler l'armée dans ses opé-

rations. Les conférenciers ont aussi déploré les conflits dans la Comoé (drame de Nafona, conflit autour de la chefferie à Banfora et conflit foncier Siténa et Djongolo) qui ont endeuillé plusieurs familles. Ils ont exhorté les populations

locales à cultiver le civisme, l'esprit de dialogue, le pardon et la tolérance, et à privilégier dans toute situation le recours à la justice. Sur le plan judiciaire, l'OPEB s'est réjoui de la tenue du procès du putsch manqué de 2015 qui tire à sa fin. Les conférenciers espèrent qu'à l'issue de ce procès, la vérité sera dite pour que les parents des victimes soient soulagés et que la réconciliation véritable prenne son envol. Yacouba Traoré et ses camarades s'attendent, du reste, à un procès équitable dans le jugement du dernier gouvernement de Blaise Compaoré et à ce que toute la nation tourne définitivement une page sombre de son histoire. La monnaie unique «Eco» de la CEDEAO était également au

menu du point de presse. Les responsables de l'OPEB ont salué le patriotisme et la détermination des chefs d'Etat ouest-africains à se débarrasser du franc CFA, «instrument de servitude». «L'indépendance monétaire garantit la souveraineté et l'émergence», a soutenu le coordonnateur. Et d'inviter le peuple ouest-africain à se mobiliser pour l'aboutissement du projet. A la question de savoir quelle est la vision de l'OPEB, le coordonnateur adjoint, Tiabié Karama, a répondu qu'il s'agit de partir de la justice, fondement de la paix pour aller à l'émergence et au développement.

✎ Jean Philibert SOME
Frank POUGBILA
(Stagiaire)



Commune de Kaya Des domaines scolaires et sanitaires sécurisés

Le maire de Kaya, Boukaré Ouédraogo a, officiellement, lancé une opération de délimitation des domaines scolaires et sanitaires de sa commune, le mercredi 4 juillet 2019, dans le village de Gantodogo.



Le maire de Kaya, Boukaré Ouédraogo, a déploré le comportement des populations de Gantodogo et Yirastenga.

Débutée le 20 mai dernier, l'opération de Délimitation des domaines scolaires et sanitaires (DDSS) a permis à la commune de Kaya de protéger 54/97 Ecoles primaires publiques (EPP), 10/13 Collèges d'enseignement général (CEG) plus les lycées provincial et départemental et 9/11 Centres de santé et de promotion sociale (CSPS). Le lancement officiel de cette opération a eu lieu, le mercredi 4 juillet 2019, dans le village de Gantodogo, situé à cinq km, à l'Ouest de ladite ville. Pour le bourgmestre de Kaya, Boukaré Ouédraogo, la DDSS vise à faire reconnaître les limites exactes de chaque site par le Système d'information géographique (SIG). Selon lui, la règle pour l'implantation d'une infrastructure par les Partenaires techniques et financiers (PTF), est la sécurisation du site. « Cette opération permettra, non seulement, de résoudre les problèmes fonciers liés à la gestion de ces sites, mais aussi d'envisager l'implantation d'autres édifices publics », a indiqué M. Ouédraogo. Cette initiative a été saluée par des

acteurs de l'éducation et de la santé. Pour le chef de la Circonscription d'éducation de base (CEB) de Kaya n°3, Souleymane Soré, la DDSS vient à point nommé, en ce sens qu'elle soulagera l'ensemble des acteurs de l'éducation. « L'exploitation du domaine scolaire cause toujours problème dû au manque de limite claire », a-t-il déclaré. Quant au représentant du Médecin-chef du district (MCD) de Kaya, Tasséré Wangrawa, cette action permettra aux CSPS d'être protégés et de bénéficier éventuellement de nouvelles infrastructures. La délimitation de l'Ecole primaire de Gantodogo, qui devrait suivre le lancement officiel de l'opération, a été de nouveau empêchée par des populations de Yirastenga, village voisin de Gantodogo. Cette délimitation, selon le maire de Kaya, programmée pour le 28 juin dernier avait été reportée à la suite de contestations des propriétaires terriens des deux villages. « La difficulté est que l'école, venue au nom de Gantodogo, est implantée dans le village de Yirastenga. Malgré moult médiations et le changement du nom de l'école : Gantodogo-Yirastenga, les parties prenantes n'étaient pas toujours satisfaites », a déploré Boukaré Ouédraogo. Et de poursuivre : « Le problème est profond et la solution ne peut pas être trouvée sur place ». Le maire les a invitées à privilégier le dialogue, d'autant plus qu'il s'agit d'une infrastructure d'utilité publique. Le bourgmestre Ouédraogo a rassuré que des démarches seront prises pour un accord entre les deux parties.

✍ Emil SEGDA



La délimitation de l'école de Gantodogo a été empêchée par des jeunes de Yirastenga.

Lutte contre le mariage d'enfants Le plan de travail 2019-2021 en cours de validation

Le ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire, a tenu la première session de l'année de la plateforme multisectorielle de prévention et d'élimination du mariage d'enfants, le jeudi 4 juillet 2019 à Ouagadougou.

Malgré les efforts consentis par l'Etat dans la lutte contre le mariage des enfants, force est de constater que le phénomène persiste au « pays des Hommes intègres ». Les résultats de l'enquête 2018 sur les inégalités de genre au Burkina Faso fait état de 44% des femmes mariées avant l'âge de 18 ans contre seulement 3% des hommes. Ainsi, le ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire, dans sa dynamique de poursuivre les actions contre ce fléau, a organisé la première session de l'année 2019 de la plateforme multisectorielle de prévention et d'élimination du mariage d'enfants le jeudi 4 juillet 2019 à Ouagadougou. L'objectif de cette rencontre, selon la ministre en charge de la femme, Laurence Ilboudo, est d'examiner et valider le Plan d'action opérationnel (PAO) 2019-2021 de la Stratégie nationale de prévention et d'élimination du mariage d'enfants (SNPEME) adoptée en 2015, ainsi que le budget de financement 2019 de la campagne de lutte contre la PEME. « L'analyse des documents va permettre de poursuivre nos interventions et travailler en synergie avec les différents acteurs intervenants dans la promotion de l'abandon du mariage des enfants afin d'arriver à éliminer cette pratique qui, aujourd'hui handicape le



« Il est important que les populations comprennent qu'il faut laisser les filles atteindre l'âge de la maturité avant de se marier », a souhaité la ministre en charge de la femme, Marie Laurence Ilboudo.

Burkina Faso dans son développement », a-t-elle dit. Pour elle, avec une population de 52% majoritairement féminine, il est important que les femmes aussi puissent participer au développement du pays, d'où la nécessité de laisser les filles mûrir avant d'aller au mariage pour plus d'impacts. A l'entendre, des avancées notables ont été enregistrées dans la lutte contre cette pratique, mais il reste encore beaucoup de défis à relever dont le mariage entre famille, qui favorise des unions précoces. Selon les explications de Mme Ilboudo, avant, les parents mariaient leurs filles tôt mais, elles ne se mettaient pas en union avant l'âge de maturité (18 ans), alors qu'aujourd'hui dès

qu'on donne la fille, elle va immédiatement en couple. « Lorsqu'elle va en union tôt, elle fait les enfants tôt. Nous avons 69% de notre population qui a moins de 25 ans, alors que cela est handicapant pour notre économie », a-t-elle souligné. Au titre des acquis du premier plan d'actions de la SNPEME qui a pris fin en décembre 2018, la ministre a cité, entre autres, la mise en place de plusieurs cellules de veille dans plus de 700 villages, la sensibilisation de plus de 300 000 personnes sur le mariage d'enfants et l'appui de 3 058 adolescentes victimes ou à risque de cette pratique.

A cela s'ajoute, l'adoption par l'Assemblée nationale d'un nouveau Code pénal comportant des dispositions qui sanctionnent le mariage des mineurs sous toutes ses formes. Par ailleurs, Mme Ilboudo a indiqué que le projet « sukaabé rewle », financé par la Banque mondiale à plus de 2 milliards de francs CFA et exécuté dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, de l'Est, des Hauts Bassins et du Sahel, dont la fin était prévue pour fin 2019, a été prorogé jusqu'en fin 2023.

✍ Kadi RABO



Les acteurs de la promotion de l'abandon du mariage des enfants vont formuler des recommandations pour une mise en œuvre réussie du PAO de la SNPEME.



Mariage d'enfants dans la Sissili

A 15 ans, elle était destinée 3^e épouse

Le Burkina Faso, à l'image de la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest est confronté au phénomène du mariage d'enfants. Une pratique qui a des conséquences néfastes sur les victimes et sur l'ensemble de la société. La situation est alarmante, comme l'a constatée la caravane mobile de l'Unicef qui a sillonné les coins et recoins de la ville de Léo, du 5 au 8 juillet 2019, dans le cadre de la campagne : «Ne m'appellez pas madame».



A l'image de Salimata Zongo...

Salimata Nébié est une jeune fille de 15 ans native de la commune urbaine de Sapouy, localité située à une soixantaine de kilomètres de Léo, chef-lieu de la province de la Sissili. Innocente et pleine de vie, la petite Sali, n'ayant pas fait les bancs, rêvait un jour de devenir une grande commerçante. Mais son rêve s'est brisé le jour où, de retour des champs, son père, Moussa Nébié, lui annonce ses noces prochaines avec un vieux du village déjà marié à deux femmes. Impuissante face à cette situation qui rendait ses nuits blanches, elle décide de faire appel à ses tantes pour convaincre son père de renoncer à son projet. Mais ses espoirs vont vite s'envoler, lorsque ces dernières, au lieu de la soutenir, lui sortent le refrain suivant: «Ta mère a été mariée à ton père alors qu'elle n'avait que 13 ans. Tu peux donc t'estimer heureuse d'avoir atteint 15 ans dans le domicile familial». Déboussolée et désespérée, Sali ne trouve d'autres solutions que de fuir. N'ayant nul part où aller, et profitant d'un jour de marché, elle s'«échappe» à Ipelcé, village situé à une quarantaine de kilomètres de Ouagadougou, avec Boubacar Zongo, un jeune qui la courtisait depuis quelques mois. Informé de son départ, son géniteur, tout furieux, multiplie les actions afin de la retrouver. Après une «enquête» minutieusement menée, il trouve la cachette de sa fille et tente de la ramener de force chez son «vieux prétendant». Face à son refus catégorique et à l'opposition de Boubacar, papa Nébié décide de porter plainte au commissariat central de police de Léo pour enlèvement. Une enquête est immédiatement ouverte et l'affaire portée devant

le Tribunal de grande instance (TGI) de Léo. Après investigation, le tribunal décide de confier la jeune fille à une famille d'accueil à Léo. C'est ainsi que Sali atterrit chez Rosalie Bakouan, une catéchiste qui a accepté, de façon bénévole, la prendre en charge. «Depuis maintenant huit mois, je vis dans cette famille où je suis bien intégrée. Je mange bien, je dors bien et on m'a même inscrite à une école de couture pour me permettre d'apprendre un métier et je me sens épanouie», raconte-t-elle, tout sourire.

Des statistiques «alarmantes»

Le cas de Salimata Nébié n'est pas isolé au Burkina Faso. En effet, selon un rapport du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), 52% des filles au pays des Hommes intègres sont mariées avant l'âge de 18 ans et 10% avant 15 ans. La province de la Sissili n'échappe pas à cette situation avec toutefois des taux en-dessous de la moyenne nationale. Selon les statistiques de la direction provinciale de



...52% des filles au Burkina Faso sont mariées avant l'âge de 18 ans.

l'Action sociale, 28 cas de mariages précoces ont été enregistrés dans la localité en 2015, 27 en 2016, 21 en 2017 et 26 en 2018. Face à ces chiffres, les services sociaux multiplient les actions afin de mettre fin à cette pratique aux conséquences néfastes pour les victimes. «Nous organisons des séances de sensibilisation dans les villages et les secteurs de la ville de Léo afin de faire comprendre aux parents l'importance de laisser leurs filles aller à l'école et ne pas les marier avant l'âge légal», a indiqué Erick Somda, directeur provincial de l'Action sociale. En plus de ces actions, il a noté que sa structure intervient en aval à travers la prise en charge des victimes. «La plupart du temps, les victimes se présentent à nous sans rien, parce qu'ayant fui le domicile familial. Dans ces conditions, et en tant que structure sociale, nous sommes obligés de leur trouver une famille d'accueil pour faciliter leur réinsertion sociale», a-t-il souligné. Les efforts de la direction provinciale sont soutenus par les responsables coutumiers de la localité

qui, après avoir été sensibilisés à la cause, sont devenus des porte-voix de la lutte. Organisés au sein de leur association, ils procèdent également à des sensibilisations dans leurs localités respectives. «La femme est la mère de l'humanité, et si on n'y prend point garde, ça sera la catastrophe. Les gens pensent que c'est en donnant la petite fille en mariage très jeune qu'ils vont générer des revenus, mais il faut que l'on mette fin à cela; parce que cela a des conséquences négatives sur la santé des victimes et sur le développement de notre pays», a estimé Lopio, chef coutumier à Léo.

Renforcer la sensibilisation

Les élus locaux ne sont pas en marge de la lutte contre le mariage d'enfants dans la Sissili. «A leur niveau, ils mènent également le combat pour l'élimination de la pratique dans la cité des ignames», nous a appris le maire de la commune Abdoul Manane Nébié. «Nous nous investissons dans l'éducation des jeunes filles elles-mêmes; car le combat contre le phéno-

mène ne peut être gagné sans le concours des principales concernées. Nous les encourageons à porter plainte à la police si toutefois on essayait de les marier de force», a fait savoir le bourgmestre. Et parlant de dénonciation, le commissaire central de police de la ville de Léo, Boureima Ouédraogo, dit avoir déjà enregistré neuf cas pour le compte de l'année 2019. Ce qui, à son avis, est insignifiant par rapport au nombre réel de cas vécus dans la localité. «Les victimes ont peur de venir porter plainte à la police surtout que la plupart du temps, les principaux mis en cause sont les parents. Pourtant, sans ce premier pas de leur part, il est très difficile pour nous de les aider puisque nous ne sommes pas informés», a soutenu le commissaire. Pour lui, comme pour l'ensemble des acteurs de la lutte, l'accent doit être davantage mis sur la formation et la sensibilisation afin d'inculquer à la population la culture de la dénonciation. C'est dans ce sens qu'ils ont apprécié positivement l'initiative de la campagne «Ne m'appellez pas madame» porté par le Fonds des Nations unies pour l'enfance qui vise à intensifier les actions pour une élimination totale du phénomène au Burkina Faso. «Nous, acteurs locaux, nous faisons notre possible pour venir à bout du phénomène mais nous sommes limités par le manque de moyens. Nous félicitons donc les organismes internationaux notamment l'UNICEF qui nous appuie dans ce combat. Nous sommes convaincus qu'ensemble, main dans la main, nous allons construire un Burkina Faso sans mariage d'enfants», a affirmé le maire.

✎ Nadège YAMEOGO



Pour le commissaire central de police de Léo Boureima Ouédraogo, il est important de renforcer la sensibilisation.



Le maire de Léo, Abdoul Manane Nébié: «Il faut que les victimes aient le courage de dénoncer ceux qui veulent les marier de force».



U.S. EMBASSY OUAGADOUGOU VACANCY ANNOUNCEMENT # 19- 29 FINANCIAL MANAGEMENT ANALYST

The U.S. Mission in Ouagadougou, Burkina Faso is seeking eligible and qualified applicants for the position of Financial Management Analyst in the Financial management Section.

Opening Date: July 09, 2019

Closing Date: July 23, 2019

Open to: all interested candidates/ All Sources

Work Schedule: Full-time (40 hours/week)

SALARY: *Ordinarily Resident (OR): CFA 12,884,788.a. (Starting Salary)

(Position Grade: FSN-08)

ALL ORDINARILY RESIDENT (OR) APPLICANTS (See Appendix for definition) MUST HAVE THE REQUIRED WORK AND/OR RESIDENCY PERMITS TO BE ELIGIBLE FOR CONSIDERATION.

BASIC FUNCTION OF POSITION:

The position is located in the Financial Management Office (FMO) of the U.S. Embassy, Ouagadougou and reports to the Senior Financial Specialist. Incumbent analyzes and reviews the validity of funding authorizations (various obligating documents) for 14 State Post Held Agencies and 3 Post Serviced Agencies by ensuring valid obligations are processed completely and accurately so funding is available for obligation within the appropriate system. Job holder is responsible for maintaining the status of funds summaries showing available funding at a requested point in time for the listed appropriations. S/he has responsibility for the financial planning and budget formulation and execution for specific appropriations as directed by the Senior Financial Specialist. The incumbent acts as the working level contact for the embassy's primary local banks as well as the contact with vendors to ensure bank accounts are correct within all financial system to ensure successful payment and also acts as liaison between Locally Employed Staff and CGFS – Charleston Financial Services for the embassy's Prepaid Debit Card Program.

QUALIFICATIONS REQUIRED:

1. EDUCATION: University/College degree or technical degree in accounting, finance, business, statistics, mathematics or business management is required. Equivalent in host country would be BTS, DUT or DTS in listed fields.

2. EXPERIENCE: A minimum of five years of progressively responsible experience in budgeting, accounting, or other financial work is required.

3. LANGUAGE: Level III Speaking/ Reading /Writing of English is required. Level IV Speaking/ Reading /Writing of French is required. These may be tested.

4. SKILLS AND ABILITIES: Must have a valid driver's license. Must have good eyesight agencies' laws, regulations, and procedures relating to budgeting, accounting, and financial management is required. Full range of skills and abilities required in computing both procedural, technical, financial program planning and analysis budget work is required. Intermediate MicroSoft Excel skills are required as well as knowledge of all other Microsoft Suite applications. Must also have a thorough knowledge of the organization and functions of the major

program areas of the embassy and/or associated agency/agencies served. Must possess a high level of interpersonal skills in order to be able to gain acceptance of recommendations relative to budget management issues. Must possess high level of skill in articulating (orally and in writing) complex issues and relationships between functions/programs/projects and funding options. Must be able to accurately enter data into computer software. These may be tested.

5. JOB KNOWLEDGE: Must be able to relate funds management with mission, programs, and projects of the post. Must be able to understand budget management implications of changes of priorities, tempo, and direction of programs and projects and be able to recommend appropriate adjustments to financial plans. Must be able to relate changes to funding levels brought about by reductions/increases in allotments due to cuts, variations in exchange rates, increase cost of material and labor, and advise appropriate management officials of program implications.

HOW TO APPLY:

A) Applicants must complete the following application process to be considered:

- Create an account on the Electronic Recruitment Application (ERA) Website at <https://erajobs.state.gov/dos-era/bfa/vacancysearch/searchVacancies.hms>
- Choose Announcement Number Ouaga-2019-29 Financial Management Analyst and complete the online application.
- Upload any additional documentation that supports or addresses the requirements listed above (e.g. resume, cover letter, degrees certificates, wok permits & SF 50 if applicable) into the Electronic Recruitment Application system

B) Required documentation/attachments: Applicants must electronically submit the documents listed below to be considered for employment. Failure to do so may result in a determination that the applicant is not eligible and qualified.

- Clear and concise resume
- Residency and/or Work Permit (If applicable)
- University/College degree or technical degree
- DD-214 - Member Copy 4, Letter from Veterans' Affairs, or other supporting documentation (if applicable)
- SF-50 (if applicable)
- Copy of Work Attestations/Certificates

What to Expect Next: Only applicants who are invited to take a language or skills test, or who are selected for an interview will be contacted via telephone calls and email.

FOR FURTHER INFORMATION: Go to <https://bf.usembassy.gov/embassy/jobs/>. The complete position description listing all of the duties and responsibilities may be obtained directly from the Electronic recruitment system (ERA) or by contacting the Human Resources Office at HROuaga@state.gov.

Note:

- All applications received after the deadline will not be considered.
- All applications must be for an open/advertised position.
- Only shortlisted applicants will be contacted.

EQUAL EMPLOYMENT OPPORTUNITY: The U.S. Mission provides equal opportunity and fair and equitable treatment in employment to all people without regard to race, color, religion, sex, national origin, age, disability, political affiliation, marital status, or sexual orientation. The Department of State also strives to achieve equal employment opportunity in all personnel operations through continuing diversity enhancement programs. The EEO complaint procedure is not available to individuals who believe they have been denied equal opportunity based upon marital status or political affiliation. Individuals with such complaints should avail themselves of the appropriate grievance procedures, remedies for prohibited personnel practices, and/or courts for relief.



U.S. EMBASSY OUAGADOUGOU VACANCY ANNOUNCEMENT # 19- 28 CHAUFFEUR

The U.S. Mission in Ouagadougou, Burkina Faso is seeking eligible and qualified applicants for the position of Chauffeur in the General Services Section.

Opening Date: July 09, 2019

Closing Date: July 23, 2019

Open to: all interested candidates/ All Sources

Work Schedule: Full-time (40 hours/week)

SALARY: *Ordinarily Resident (OR): CFA 6,106,789.a. (Starting Salary)

(Position Grade: FSN-03)

ALL ORDINARILY RESIDENT (OR) APPLICANTS (See Appendix for definition) MUST HAVE THE REQUIRED WORK AND/OR RESIDENCY PERMITS TO BE ELIGIBLE FOR CONSIDERATION.

BASIC FUNCTION OF POSITION:

This position is located in the Management Section of the General Services Office's Motorpool. Incumbent operates motor vehicles to transport passengers, documents, parcels, pouches, and distributes official invitations and correspondence as required. Works different shifts on a rotating basis to provide adequate availability of drivers to meet the Mission's needs. Works American and Burkina Faso holidays and weekends on a rotational basis. Daily supervision is provided by the Motorpool Supervisor.

QUALIFICATIONS REQUIRED:

1. EDUCATION: Completion of primary school education is required.

2. EXPERIENCE: Minimum of two years of experience as a professional chauffeur or driver is required.

3. LANGUAGE: Level II Speaking/ Reading /Writing of English is required. Level III Speaking/ Reading /Writing of French is required. These may be tested.

4. SKILLS AND ABILITIES: Must have a valid driver's license. Must have good eyesight and ability to operate sedans, passenger vans, small and medium trucks with safety and expertise, both standard and automatic transmissions. Must be able to maintain precise written transportation records. Ability to work as a member of a team and able to drive long distance in rural areas throughout Burkina Faso. Must be able to maintain valid driver medical clearance. Basic typing skill is required. These may be tested

5. JOB KNOWLEDGE: Thorough knowledge and familiarity of Burkina Faso roads and driving

conditions and restrictions. Must be familiar with city layout of Ouagadougou area and its suburbs, and have sound knowledge of Burkina Faso Government and other important buildings. Must know how to read road maps. Protocol knowledge for driving VIP customers.

HOW TO APPLY:

A) Applicants must complete the following application process to be considered:

- Create an account on the Electronic Recruitment Application (ERA) Website at <https://erajobs.state.gov/dos-era/bfa/vacancysearch/searchVacancies.hms>
- Choose Announcement Number Ouaga-2019-28 Chauffeur and complete the online application.
- Upload any additional documentation that supports or addresses the requirements listed above (e.g. resume, cover letter, degrees certificates, wok permits & SF 50 if applicable) into the Electronic Recruitment Application system

B) Required documentation/attachments: Applicants must electronically submit the documents listed below to be considered for employment. Failure to do so may result in a determination that the applicant is not eligible and qualified.

- Clear and concise resume
- Residency and/or Work Permit (If applicable)
- Primary School Certificate not transcripts
- DD-214 - Member Copy 4, Letter from Veterans' Affairs, or other supporting documentation (if applicable)
- SF-50 (if applicable)
- Copy of Work Attestations/Certificates

What to Expect Next: Only applicants who are invited to take a language or skills test, or who are selected for an interview will be contacted via telephone calls and email.

FOR FURTHER INFORMATION: Go to <https://bf.usembassy.gov/embassy/jobs/>. The complete position description listing all of the duties and responsibilities may be obtained directly from the Electronic recruitment system (ERA) or by contacting the Human Resources Office at HROuaga@state.gov.

Note:

- All applications received after the deadline will not be considered.
- All applications must be for an open/advertised position.
- Only shortlisted applicants will be contacted.

EQUAL EMPLOYMENT OPPORTUNITY: The U.S. Mission provides equal opportunity and fair and equitable treatment in employment to all people without regard to race, color, religion, sex, national origin, age, disability, political affiliation, marital status, or sexual orientation. The Department of State also strives to achieve equal employment opportunity in all personnel operations through continuing diversity enhancement programs. The EEO complaint procedure is not available to individuals who believe they have been denied equal opportunity based upon marital status or political affiliation. Individuals with such complaints should avail themselves of the appropriate grievance procedures, remedies for prohibited personnel practices, and/or courts for relief.



U.S. EMBASSY OUAGADOUGOU VACANCY ANNOUNCEMENT # 19- 27 JANITOR

The U.S. Mission in Ouagadougou, Burkina Faso is seeking eligible and qualified applicants for the position of Gardener in the Facility Maintenance Section.

Opening Date: July 09, 2019

Closing Date: July 23, 2019

Open to: all interested candidates/ All Sources

Work Schedule: Full-time (40 hours/week)

SALARY: *Ordinarily Resident (OR): CFA 4,390,184.a. (Starting Salary)
(Position Grade: FSN-01)

ALL ORDINARILY RESIDENT (OR) APPLICANTS (See Appendix for definition) MUST HAVE THE REQUIRED WORK AND/OR RESIDENCY PERMITS TO BE ELIGIBLE FOR CONSIDERATION.

BASIC FUNCTION OF POSITION:

This is one of janitor positions located in the Facility Management section (FAC) of the Management Office. The day-to-day supervision is provided by the Janitorial Supervisor. Cleaning duties are assigned daily, weekly, monthly, quarterly, and annual schedules. Duties will be performed in various buildings on the US Embassy compound and include occasional work at government owned or leased properties throughout the city.

QUALIFICATIONS REQUIRED:

- 1. EDUCATION:** Completion of primary school education is required.
- 2. EXPERIENCE:** Six months experience in commercial and/or residential property cleaning is required.
- 3. LANGUAGE:** Level II French (Limited knowledge) reading /speaking/writing is required. Level I English (Rudimentary) reading /speaking/writing is required. These may be tested.
- 4. SKILLS AND ABILITIES:** To be able to perform all aspects of the cleaning required, to the highest standard, in office and residential properties. Must be able to work on teams, follow instructions, and possess the ability to work independent and unsupervised. Good customer service skills are also essential. Must be able to use all cleaning chemicals, tools, and equipment. Must be able to stand, bend, kneel, and walk. Must be able to lift 10 kilos. These may be tested
- 5. JOB KNOWLEDGE:** Knowledge of standard methods, practices, tools, and equipment of the

janitorial service. Knowledge of occupational hazards and safety rules. Knowledge of the proper use of chemicals. Ability to operate and use janitorial tools, equipment and supplies

HOW TO APPLY:

A) Applicants must complete the following application process to be considered:

- Create an account on the Electronic Recruitment Application (ERA) Website at <https://erajobs.state.gov/dos-era/bfa/vacancysearch/searchVacancies.hms>
- Choose Announcement Number Ouaga-2019-27 Janitor and complete the online application.
- Upload any additional documentation that supports or addresses the requirements listed above (e.g. resume, cover letter, degrees certificates, work permits & SF 50 if applicable) into the Electronic Recruitment Application system

B) Required documentation/attachments: Applicants must electronically submit the documents listed below to be considered for employment. Failure to do so may result in a determination that the applicant is not eligible and qualified.

- Clear and concise resume
- Residency and/or Work Permit (If applicable)
- Primary School Certificate not transcripts
- DD-214 - Member Copy 4, Letter from Veterans' Affairs, or other supporting documentation (if applicable)
- SF-50 (if applicable)
- Copy of Work Attestations/Certificates

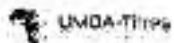
What to Expect Next: Only applicants who are invited to take a language or skills test, or who are selected for an interview will be contacted via telephone calls and email.

FOR FURTHER INFORMATION: Go to <https://bf.usembassy.gov/embassy/jobs/>. The complete position description listing all of the duties and responsibilities may be obtained directly from the Electronic recruitment system (ERA) or by contacting the Human Resources Office at HROuaga@state.gov.

Note:

- All applications received after the deadline will not be considered.
- All applications must be for an open/advertised position.
- Only shortlisted applicants will be contacted.

EQUAL EMPLOYMENT OPPORTUNITY: The U.S. Mission provides equal opportunity and fair and equitable treatment in employment to all people without regard to race, color, religion, sex, national origin, age, disability, political affiliation, marital status, or sexual orientation. The Department of State also strives to achieve equal employment opportunity in all personnel operations through continuing diversity enhancement programs. The EEO complaint procedure is not available to individuals who believe they have been denied equal opportunity based upon marital status or political affiliation. Individuals with such complaints should avail themselves of the appropriate grievance procedures, remedies for prohibited personnel practices, and/or courts for relief.



ANNONCE AU MARCHE DES TITRES PUBLICS

RÉSULTATS DE L'ÉMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU NIGER DU 04 JUILLET 2019

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le jeudi 04 juillet 2019, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Circulation Publique du Niger, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à deux (2) mois pour un montant de 20 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Niger en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 04 juillet 2019, suivant un système d'enchères à deux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des souscriptions (F CFA)	58 254 000 000
Dont CNC	1 250 000 000
Montant netto (F CFA)	22 000 000 000
Dont CNC	1 250 000 000
Taux Marginal	5,9000%
Taux Moyen Pondéré	5,8461%
Rendement Moyen Pondéré	6,2133%
Nombre souscripteurs	18
Nombre Participants directs	20
Taux de couverture	291,27%
Taux d'absorption	37,77%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Niger, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 04 juillet 2019

Le Directeur
Adrien DIOUF

« RAKIETA »

La Compagnie Burkinabè de Transport RAKIETA, PORTE A LA CONNAISSANCE DE SON AIMABLE CLIENTELE DE L'OUVERTURE DE SES LIGNES INTERNATIONALES.

DEPARTS TOUS LES JOURS :

- * OUAGA-BOUAKE :22h45
- * OUAGA-BAMAKO :22h45
- * BOBO-BOUAKE :6h00
- * BOBO-SIKASSO-BAMAKO :6h15
- * BANFORA-BOUAKE :8h00
- * BAMAKO-BOBO-OUAGA :7h00
- * BOUAKA-BANFORA-BOBO-OUAGA :8h

CONTACTS :

Ouaga : 50 31 40 56/7074 14 66
Bobo : 20 97 18 91/ 70 74 14 64
Banfora : 20 91 03 81/ 70 74 14 63
Bamako : (00223) 66 87 23 10
Sikasso : (00223) 74 18 61 42
Bouaké : (00225) 49 31 17 41

Email : cbtrakieta@yahoo.fr Site web : www.transport-rakieta.com

RAKIETA VOTRE COMPAGNIE DE VOYAGE





AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS FIRMES) TG-CRRH-102022-CS-QCBS

AMI N°11/CRRH-UEMOA 2019

Pays : TOGO

Projet : Projet BANQUE MONDIALE / UEMOA pour la promotion du financement de l'habitat abordable dans l'UEMOA

Intitulé de la mission : Recrutement d'un Cabinet pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur le refinancement par la CRRH-UEMOA des créances de location-vente immobilière dans l'UEMOA.

N° de Don : IDA 2360

La Caisse Régionale de refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), dans le cadre du projet Banque Mondiale/UEMOA pour la promotion du financement de l'habitat abordable dans l'UEMOA. Elle a l'intention, pour renforcer ses interventions en faveur de la promotion de l'accès à la propriété dans les pays de l'UEMOA, en suivant les évolutions de la demande de financements pour le logement, d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **«Etude de faisabilité sur le refinancement par la CRRH-UEMOA des créances de location-vente immobilière dans l'Union».**

L'objectif de cette étude est de faire l'état des lieux de la location-vente immobilière dans les pays de l'Union, en mettant en évidence le marché existant et son potentiel, son encadrement légal et réglementaire, les dynamiques positives et négatives qui affectent ce marché et son évolution, les exigences techniques d'un éventuel refinancement des créances de location-vente immobilière par la CRRH-UEMOA, les alternatives possibles comme la titrisation et les instruments de finance islamique, ainsi que les conditions de mise en œuvre.

Les services de consultant (**«Services»**) consistent à :

1. Au titre de l'état des lieux de la location-vente immobilière dans les pays de l'UEMOA :

a. Faire le diagnostic du cadre légal, réglementaire, et fiscal de la location-vente immobilière dans les pays de l'UEMOA en mettant en évidence les différentes situations nationales ;
b. proposer une évaluation chiffrée de l'offre et de la demande de financement en location-vente par pays en identifiant les opérations à succès ainsi que les échecs, avec une mise en évidence des facteurs explicatifs. De façon spécifique, le rôle de chaque type d'acteurs (Etat, promoteur, gestionnaire d'actifs de location-vente, banque/institution financière ou non financière) dans le succès ou l'échec de ces opérations sera analysé.

Une présentation de l'état des pratiques de gestion des actifs donnés en location-vente sera faite en identifiant les principaux gestionnaires d'actifs en location-vente, qu'ils soient promoteurs immobiliers ou entités spécialisées.

2. Au titre de la faisabilité d'un refinancement des créances de location-vente par la CRRH-UEMOA, le Consultant :

a. discutera la contribution qu'un refinancement des contrats de location-vente immobilière par la CRRH-UEMOA peut apporter au développement de ce type de financement et à la promotion de l'accès à la propriété dans les pays de l'Union ;

a. proposera une évaluation du marché potentiellement accessible, avec une répartition par pays et une mise en évidence des exigences et contraintes associées. L'étude devra mettre en évidence, ici, les tranches de revenus les plus sensibles à ce produit dans les pays l'ayant déjà expérimenté ainsi que les zones de concentration (urbaines ou non), et le champ d'application privilégié (construction nouvelles ou/et stock de construction de logements) ;
b. fera des propositions concrètes sur les critères d'éligibilité des contrats de location-vente immobilières au refinancement auprès de la CRRH-UEMOA, les obligations des banques désireuses de promouvoir la location-vente immobilière, en particulier les garanties à produire en insistant ici sur le lien avec le bien objet de la location-vente, les revenus de la location-vente, ou encore le taux de surdimensionnement à rechercher, et, enfin les dispositions réglementaires ou légales additionnelles s'il y a lieu ;
Les propositions devront épouser la structure actuelle de la documentation juridique des opérations de refinancement de la CRRH-UEMOA dont une copie sera mise à la disposition du Consultant ;

c. examinera les alternatives au refinancement auprès de la CRRH-UEMOA telles que la titrisation ou les instruments de financement islamique, avec l'évaluation du cadre légal et réglementaire en vigueur, l'infrastructure de marché qu'exige la mise en œuvre de cette alternative, les schémas techniques associés, et la description précise du rôle de chacun des intervenants que requiert cette solution. Dans ce cadre, il fera pour chaque instrument, des propositions précises en accord avec les exigences spécifiées aux points a, b et c, relatifs au refinancement auprès de la CRRH-UEMOA ;

d. dans tous les cas, le Consultant appuiera ses propositions de faisabilités d'exemples d'expériences à succès, avec des comparaisons internationales chaque fois que possible.

3. Le Consultant accompagnera ses propositions de faisabilité relatives à chaque instrument de refinancement d'une présentation :

a. des exigences organisationnelles et techniques nécessaires à son exécution, avec une attention particulière pour celles relatives au système d'information ;
b. de l'incidence financière de ces exigences et/ou ajustements.

4. Le Consultant achèvera son étude par une comparaison entre l'efficacité et la facilité relative de mise en œuvre de chacun des instruments de refinancement étudiés et préconisés, afin de faire des recommandations sur la priorité relative à donner à chacun de ses instruments ou encore l'opportunité d'une promotion simultanée des différents instruments discutés.

La période prévisionnelle de démarrage des services est en **décembre 2019** pour une durée maximale d'exécution de **trois (03) mois**.

Le détail des Termes de Référence (TDRs) pour les prestations peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous :

68 Avenue de la Libération, Immeuble BOAD, BP 1172 Lomé (TOGO)

Téléphone : **(00 228) 22 23 27 22**, Fax : **(00 228) 22 23 27 42**

Email : **consultantlocationventecrrh@crrhuemoa.org**

www.crrhuemoa.org

La CRRH-UEMOA invite les firmes de consultants (**«Consultants»**) éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : être une firme d'étude et de conseil ayant au minimum dix ans d'expérience en ingénierie financière, stratégie et analyses économiques et disposant de compétences dans le domaine bancaire de l'UEMOA ou un environnement similaire.

Il est porté à l'attention des Consultants que s'appliquent au présent marché, les dispositions de la Section III, des paragraphes **3.14, 3.16 et 3.17** du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 (**«Règlement de Passation des Marchés»**), décrivant les politiques de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres du groupement seront solidairement et conjointement responsables pour le contrat dans son intégralité, si sélectionné.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de **8h00 à 12h00** et de **15h00 à 17h00**.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier, ou par courrier électronique) au plus tard le **30 juillet 2019 à 17H30 (GMT)**.

M. Christian AGOSSA

Directeur Général

CAISSE REGIONALE DE REFINANCEMENT HYPOTHECAIRE DE L'UEMOA (CRRH-UEMOA)

68 Avenue de la Libération, Immeuble BOAD, BP 1172 Lomé (TOGO)

Téléphone : **(00 228) 22 23 27 22**, Fax : **(00 228) 22 23 27 42**

Email : **consultantlocationventecrrh@crrhuemoa.org**

www.crrhuemoa.org



www.anpe.gov.bf

L'Agence Nationale Pour l'Emploi recherche pour le compte d'une société d'Etat, les profils suivants pour le recrutement externe d'élèves stagiaires à former pour pouvoir aux emplois ci-après :

1) Cinquante (50) candidats titulaires du CAP en Comptabilité délivré par l'Etat, pour le recrutement de dix-sept (17) élèves stagiaires à former pour pouvoir à l'emploi caissiers ;

2) Cinquante (50) candidats titulaires du BEPC, pour le recrutement de quinze (15) élèves stagiaires à former pour pouvoir à l'emploi d'agents de production d'eau (APE) ;

Rectificatif

Lire :

3) Cinquante (50) candidats titulaires du BEPC et ayant une attestation de formation, de travail ou de stage en plomberie, pour le recrutement de dix (10) agents technico-commerciaux ;

Au lieu de :

Cinquante (50) candidats titulaires du BEPC, pour le recrutement de dix (10) agents technico-commerciaux.

Conditions générales :

- 1) Etre de nationalité burkinabé ;
- 2) Jouir de ses droits civiques ;
- 3) Etre de bonne moralité ;
- 4) Remplir les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi ;
- 5) Avoir les qualifications requises pour l'emploi postulé (diplôme délivré par l'Etat ou reconnu par le CAMES) ;
- 6) Etre âgé de 18 ans au moins et de 37 ans au plus au 1er janvier 2019, pour les emplois d'agent technico-commercial, d'agent de production d'eau ;

7) Etre âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus au 1er janvier 2019, pour l'emploi de caissier ;

8) Les candidats, présélectionnés, devront fournir un dossier de candidature comprenant :

- Une demande manuscrite timbrée à 200 F CFA, adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ANPE ;
- Une lettre de motivation ;
- Un certificat de nationalité burkinabé ;
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Un certificat de visite médicale, datant de moins de trois (03) mois, délivré par la Médecine du Travail ;
- Une photocopie légalisée du diplôme exigé pour l'accès à l'emploi considéré ;
- Une photocopie légalisée des certificats/attestation de travail détenus par le candidat, si exigé ;
- Un curriculum vitae (CV).

Dates et heures de présélection des candidats :

- le mercredi 17 juillet 2019, à 08 heures :

- Les caissiers (CAP).

Lieu de de présélection des candidats : Direction Régionale de l'ANPE du Centre, sise à Cissin, non loin de la Caisse Populaire.

-le jeudi 18 juillet 2019, à 08 heures :

- Les agents technico-commerciaux (BEPC) ;
- Les agents de production d'eau (BEPC).

Lieu de de présélection des candidats : Centre Régional de Formation Professionnelle de l'ANPE, sis à Dassasgho, non loin de l'échangeur de l'Est.

N.B. : Les candidats, retenus, seront mis en stage de formation professionnelle. Ils ne seront engagés, qu'après avoir réussi au dit stage de formation (Moyenne supérieure ou égale à 12/20).

P. Le Directeur Général et P/D

Le Secrétaire Général

Oussaïni KONATE

Chevalier de l'Ordre National



EXPERTISE FRANCE RECRUTE UN EXPERT INDIVIDUEL JUNIOR EN CREATION D'ENTREPRISE ET ENTREPRENARIAT

LE PRESENT RECRUTEMENT EST LANCE SOUS RESERVE DE L'OBTENTION DU FINANCEMENT DU PROJET

Intitulé du poste : Expert junior en création d'entreprise et entrepreneuriat

Nombre de jours / durée de la mission : 24 mois

Date de démarrage du contrat : 23 septembre 2019

Date limite de réponse : 19/07/2019

Description du projet :

Le présent recrutement se fait dans le cadre du démarrage d'un futur programme d'appui à l'emploi dont la gestion est confiée à Expertise France.

L'objectif du programme est double : (i) renforcer l'employabilité des jeunes et des femmes par une meilleure orientation, formation et accompagnement dans l'emploi et (ii) renforcer les capacités des acteurs de la formations professionnelles et de l'emploi.

Dans ce cadre, Expertise France recrute un expert junior en création d'entreprise et entrepreneuriat ayant le profil ci-après :

Description du poste :

En collaboration avec l'Expert sénior, l'Expert en création d'entreprise et entrepreneuriat junior sera en charge de l'appui aux OSC dans son domaine d'expertise. Il apportera son expertise aux OSC, à l'équipe, aux partenaires institutionnels du projet et contribuera au suivi des actions d'appui à la création d'entreprise, à la conception des outils pédagogiques et de capitalisation nécessaires aux programmes.

Deux objectifs sont assignés au poste :

Objectif n°1: En collaboration avec l'Expert sénior, il contribuera à l'élaboration et/ou l'amélioration de méthode d'accompagnement à la création d'entreprise (y compris accès aux financements) pour les porteurs de projet, en lien avec les dispositifs de formation développés par le programme

Objectif n°2: Suivre et évaluer l'impact des projets d'accompagnement à la création d'entreprise et contribuer à a capitalisation des bonnes pratiques

Tâches principales :

- Identifier et analyser les dispositifs d'accompagnement existants
- Participer à la conception de dispositifs adaptés aux régions et aux types de créateurs d'entreprise concernés et rechercher des sources de financement possibles
- Participer à la conception et à l'animation des formations, des échanges sur l'accompagnement à la création d'entreprise (incluant la recherche de financement (relation bancaire etc.)
- Contribuer à l'élaboration du système de suivi et d'évaluation de la composante "création d'entreprise"
- Contribuer à la capitalisation du programme
- Classer, archiver et organiser la documentation technique produite et/ou utilisée (papier et informatique)

Exigences du poste :

- Ponctualité, disponibilité et flexibilité (horaires non fixes) ; bonne culture générale ;
- capacités organisationnelles : autonomie, rigueur et méthode, sens des responsabilités ;
- excellentes qualités de communication : sens de la diplomatie et de la communication avec des experts de différentes nationalités ;
- capacités pour le travail en équipe ;
- disponibilité pour les déplacements dans les trois Régions concernées par le programme : Nord, Sahel et Boucle du Mouhoun.

Profil :

Formation : Diplôme universitaire/de l'enseignement supérieur

(Licence minimum) dans le domaine concerné (gestion d'entreprise, économie, management...). Au moins 2 ans d'expériences dans le domaine.

Compétences métier :

- Bonne connaissance des dispositifs et des réglementations en matière de création et de financement d'entreprise au Burkina Faso
- Expérience et connaissance en matière d'accompagnement des entreprises
- Elaboration de système d'évaluation
- Conception, animation et évaluation de formation pour adultes dans le domaine de la création d'entreprise
- Capitalisation et conception de matériel didactique

Compétences administratives :

- Excellent maîtrise des outils bureautiques (MS Office : Word, Excel, PowerPoint et de leur équivalents LibreOffice) et de l'Internet ;
- Excellentes qualités de communication et d'organisation ;
- Connaissance de l'administration publique impliquée dans la création d'entreprise et du secteur privé (notamment les instances paritaires burkinabè) seront un sérieux avantage ;
- Une expérience dans des projets similaires ou des connaissances en gestion de projet seraient très appréciées ;

Compétences linguistiques :

- Excellente maîtrise du français, écrit et parlé (bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse...) ;
- La maîtrise des langues locales serait un atout
- Capacités d'interprétariat/traduction.

Documents à fournir :

- Candidature en français CV + Lettre de motivation
- Copie des attestations de travail
- Copie des diplômes

Les documents doivent être envoyés uniquement par email à l'attention de Mme Odile RADISSE, Chargée de projet et M. Philippe LECCIS Responsable de programme aux adresses suivantes :

Contacts :

Philippe LECCIS

Courriel : philippe.leccis@expertisefrance.fr

Odile RADISSE

Courriel : odile.radisse@expertisefrance.fr

Le processus de sélection des manifestations d'intérêt se fera en deux temps :

- Dans un premier temps, une liste restreinte sera établie
- Dans un deuxième temps, les candidats sélectionnés pourront être conviés à un entretien



EXPERTISE FRANCE RECRUTE UN EXPERT INDIVIDUEL EN INGENIERIE DE LA FORMATION

LE PRESENT RECRUTEMENT EST LANCE SOUS RESERVE DE L'OBTENTION DU FINANCEMENT DU PROJET

Intitulé du poste : Expert junior Ingénierie de la Formation Professionnelle

Nombre de jours / durée de la mission : 24 mois

Date de démarrage du contrat : 23 septembre 2019

Date limite de réponse : 19/07/2019

Description du projet :

Le présent recrutement se fait dans le cadre du démarrage d'un futur programme d'appui à l'emploi dont la gestion est confiée à Expertise France.

L'objectif du programme est double : (i) renforcer l'employabilité des jeunes et des femmes par une meilleure orientation, formation et accompagnement dans l'emploi et (ii) renforcer les capacités des acteurs de la formations professionnelles et de l'emploi.

Dans ce cadre, Expertise France recrute Expert junior en ingénierie de la formation ayant le profil ci-après :

Description du poste :

En collaboration avec l'Expert sénior, l'Expert junior en ingénierie de la formation sera en charge de l'appui aux OSC dans son domaine d'expertise. Il apportera son expertise aux OSC, à l'équipe, aux partenaires institutionnels du projet et contribuera autant que faire ce peut à la conception des outils pédagogiques et de capitalisation nécessaires aux programmes.

Deux objectifs sont assignés au poste :

- Objectif n°1: Participer à l'élaboration et à l'animation des formations pour renforcer les capacités en ingénierie de la formation des porteurs de projet
- Objectif n°2: Capitaliser les expériences et diffuser les bonnes pratiques

Tâches principales :

- Identifier les besoins en formation et les traduire en cahier des charges
- Elaborer les contenus des formations et les dispositifs d'évaluation
- Animer des formations
- Répondre aux besoins ponctuels en matière d'ingénierie de la formation des porteurs de projet
- Contribuer à l'élaboration du système de suivi et d'évaluation de la composante "formation professionnelle", suivre et évaluer les programmes de formation mis en place par les porteurs de projet
- Contribuer à la capitalisation du programme
- Classer, archiver et organiser la documentation technique produite et/ou utilisée (papier et informatique)

Exigences du poste :

- Ponctualité, discrétion, disponibilité et flexibilité (horaires non fixes) ;
- bonne culture générale ;
- capacités organisationnelles : autonomie, rigueur et méthode, sens des responsabilités ;
- excellentes qualités de communication : sens de la diplomatie et de la communication avec des experts de différentes nationalités ;
- capacités pour le travail en équipe ;
- disponibilité pour les déplacements dans les trois Régions concernées par le programme : Nord, Sahel et Boucle du Mouhoun.

Profil :

Formation : Diplôme universitaire/de l'enseignement supérieur (Licence minimum) en ingénierie de la formation, RH ou autres domaines connexes. Au moins 2 ans d'expériences dans le domaine.

Compétences métier :

- Evaluation des besoins en formation
- Elaboration de référentiels métier/activité, formation, certification
- Elaboration de système d'évaluation
- Conception, animation et évaluation de formation pour adultes
- Capitalisation et conception de matériel didactique

Compétences administratives :

- Excellent maîtrise des outils bureautiques (MS Office : Word, Excel, PowerPoint et de leur équivalents LibreOffice) et de l'Internet ;
- Excellente qualité rédactionnelle en français
- Excellentes qualités de communication et d'organisation ;
- Connaissance de l'administration publique ; la connaissance du secteur de la formation professionnelle serait un sérieux avantage ;
- Une expérience dans des projets similaires ou des connaissances en gestion de projet seraient très appréciées ;

Compétences linguistiques :

- Excellente maîtrise du français, écrit et parlé (bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse...) ;
- La maîtrise des langues locales serait un atout
- Capacités d'interprétariat/traduction.

Documents à fournir :

- Candidature en français + Lettre de motivation
- Copie des attestations de travail
- Copie des attestations de diplôme

Les documents doivent être envoyés uniquement par email à l'attention de Mme Odile RADISSE, Chargée de projet et M. Philippe LECCIS Responsable de programme aux adresses suivantes :

Contacts :

Philippe LECCIS

Courriel : philippe.leccis@expertisefrance.fr

Odile RADISSE

Courriel : odile.radisse@expertisefrance.fr

Le processus de sélection des manifestations d'intérêt se fera en deux temps :

- Dans un premier temps, une liste restreinte sera établie
- Dans un deuxième temps, les candidats sélectionnés pourront être conviés à un entretien.



Mobilisation des ressources Carton plein pour Plan International en 2019

Le Bureau du Centre-Est de l'ONG Plan International a organisé la revue annuelle de ses projets et programmes, le 4 juillet 2019 à Koupéla. Au cours de l'année budgétaire 2019, clos en juin, plus d'un milliard F CFA ont été mobilisés.



La remise de chèque aux responsables des réseaux communaux a été l'un des temps forts de la revue des projets et programmes du bureau du Centre-Est de Plan International.

Les responsables du bureau du Centre-Est de Plan International au Burkina Faso sont satisfaits des résultats réalisés pendant l'année budgétaire 2019. En effet, l'ONG a encaissé 1 002 130 966 F CFA pour financer son plan de travail au cours de l'année, pour une prévision de 947 023 069 F CFA prévus soit un taux de mobilisation de 106%. Ce bilan a été présenté lors de la revue annuelle des projets et programmes du bureau, tenue le 4 juillet 2019 dans ses locaux à Koupéla. «*Nous avons pu atteindre en termes de mobilisation des ressources et d'exécution physique notre objectif. Nous sommes à plus de 100% dans la mise en œuvre, grâce au concours de tous nos partenaires qui se sont engagés malgré les difficultés*», s'est réjoui la directrice du bureau du Centre-Est de Plan international, Hawa Kafando.

Le Secrétaire général de la région du Centre-Est, Abdoulaye Bassinga, représentant le président de la cérémonie, pour sa part, a félicité l'ONG pour sa contribution à l'amélioration des conditions de vie de la population. Le représentant des communautés bénéficiaires des interventions de Plan International,

le maire de Yargo, Jonas Guiattin a, quant à lui, remercié l'ONG pour toutes ses réalisations en leur faveur.

Dans le cadre de l'année fiscale 2020, les participants ont préconisé la mise en œuvre d'une stratégie pour permettre aux communautés de mieux contrôler le maintien des enfants dans les centres à passerelles. Ils ont recommandé d'entreprendre des concertations avec des enseignants des écoles d'accueil au Koulpélogo pour permettre une meilleure prise en charge des apprenants transférés de cette année, ainsi que l'implantation de cantines dans tous les centres.

Au cours de la cérémonie, les réseaux communaux des femmes des 9 communes de la province du Kourittenga ont reçu des chèques allant de 100 000 à 530 000 F CFA en guise d'accompagnement.

Dans le cadre de ses interventions, Plan International Burkina a élaboré un plan stratégique articulé sur sept axes et qui constitue le référentiel de base pour la planification des projets et programmes dont la mise en œuvre est réalisée annuellement.

Amédée SILGA

Syndicat des orpailleurs artisanaux Mahamoudou Rabo réélu président

Le Syndicat national des orpailleurs artisanaux et traditionnels du Burkina Faso (SYNORARTRAB) a tenu son 3^{ème} congrès ordinaire, le samedi 6 juillet 2019. Le bureau national de l'organisation a été renouvelé.



Photo : Issa COMPAORE

Le président du SYNORARTRAB, Mahamoudou Rabo, a exhorté le ministère en charge des mines à former les artisans et à réorganiser les sites traditionnels en des mines semi-modernes

L'exploitation artisanale génère environ 230 milliards francs CFA, avec une production de 10 tonnes par an, selon les statistiques de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) de 2016. C'est fort de cette contribution à l'économie nationale et à la lutte contre le chômage, que le Syndicat national des orpailleurs artisanaux et traditionnels du Burkina Faso (SYNORARTRAB), affilié à l'Organisation nationale des syndicats libres (ONSL), veut mieux s'organiser et jouer un rôle majeur dans l'exploitation minière artisanale. A cet effet, il a tenu son 3^e congrès ordinaire, le samedi 6 juillet 2019 à Ouagadougou sous le thème : «*Rôle et contribution de l'orpaillage au développement du Burkina Faso*». Au cours de la rencontre, le bilan moral et financier du syndicat a été présenté aux différents délégués syndicaux. Il ressort que le syndicat s'est investi

dans la défense des intérêts des travailleurs, de concert avec le ministère en charge des mines. Cela s'est traduit par l'adoption d'un certain nombre de textes qui encadrent l'exploitation traditionnelle de l'or comme celui permettant à ceux qui rentrent dans les trous de disposer des rejets soit 40% de l'or. Le directeur général de l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées (ANEEMAS), Salofou Trahoré, représentant le ministre en charge des mines, a cité d'autres exemples d'avancées, telles les allègements fiscaux, le décret portant organisation des sites d'exploitation artisanale en trois zones (exploitation, traitement puis habitations et activités diverses), le statut de l'artisan minier. «*Le déploiement du SYNORARTRAB dans les différentes Zones et sur 240 des 360 sites d'orpaillage en cinq ans sont aussi à mettre à l'actif du bureau du syndicat*», a ajouté le secrétaire général de l'ONSL, Paul Kaboré.

Après avoir amendé et adopté les textes constitutifs pour rendre la structure plus dynamique et répondre aux défis des orpailleurs, les congressistes ont renouvelé le bureau national. Le président sortant, El Hadj Mahamoudou Rabo a été reconduit à la tête du bureau composé d'une quarantaine de personnes pour un mandat de cinq ans. M. Rabo dit compter sur l'appui des présidents régionaux pour relever les défis actuels des secteurs de l'orpaillage. Il a demandé au ministère en charge des mines de procéder à une réorganisation des sites traditionnels vers des mines modernes. «*Nous demandons au gouvernement d'autoriser l'ANEEMAS à faire appel aux orpailleurs burkinabè pour les former dans la perspective d'une modernisation des mines artisanales*», a lancé le président Rabo.

Arnaud Fidèle YAMEOGO
(Stagiaire)



Photo : Issa COMPAORE

Les congressistes ont renouvelé le bureau sur la base du consensus.

Points des ressources mobilisées par projet

Intitulé du projet	Montant engrangés
scolarisation accélérée par la passerelle (PASS+)	278 880 681F CFA
assainissement et GHM	178 571 387F CFA
prévention de la transmission mère-enfant du VIH SIDA	38 970 291F CFA
autonomisation pour la résilience des jeunes et femmes	191 838 354F CFA
renforcement des groupes d'épargne	83 762 972F CFA
mettre fin aux mariages précoces et grossesses en milieu scolaire	32 952 873F CFA
éliminer la transmission mère-enfant du VIH SIDA	22 123 415F CFA
PROSARE	75 471 004F CFA



Sécurité alimentaire

Un plan d'actions pour faciliter l'accès aux semences et engrais

Le ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles, appuyé par l'USAID, organise un atelier de validation du plan d'actions des sous-secteurs semences et engrais, les 8 et 9 juillet 2019, à Ouagadougou.



Les petits producteurs devraient se réjouir de la mise en œuvre effective du plan d'actions 2020-2022

Le gouvernement burkinabè veut développer les sous-secteurs semences et engrais pour booster la production agricole. Dans ce sens, le ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles, avec l'appui de l'USAID, organise un atelier de validation du plan d'actions 2020-2022 des sous-secteurs semences et engrais, les 8 et 9 juillet 2019, à Ouagadougou. Pendant deux jours, 124 participants issus de structures semencières et d'institutions œuvrant à l'atteinte de la sécurité alimentaire au Burkina Faso vont s'atteler à amender le projet de plan, l'adopter à l'unanimité et proposer des recommandations pour la mise en œuvre

du document final au cours des trois prochaines années. Selon le ministre de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles, Salifou Ouédraogo, cet atelier vise, en plus de la sécurité alimentaire, le renforcement des capacités nutritionnelles des populations et de l'économie nationale. Le plan d'actions à valider, a-t-il expliqué, s'inscrit dans le cadre du Projet résilience et croissance économique au Sahel-Croissance accélérée (REGIS-AG) financé par l'Etat américain à 17 milliards F CFA. Il va, de l'avis du ministre Ouédraogo, faciliter l'accès des agriculteurs, notamment les petits producteurs aux semences améliorées et aux engrais

recommandés afin d'améliorer les rendements agricoles. Dans ce sens, les principaux axes qui vont être proposés, a-t-il indiqué, vont s'orienter vers la mise en œuvre des actions du gouvernement et celles des Partenaires techniques et financiers (PTF).

Augmenter le niveau d'utilisation d'engrais

A en croire Salifou Ouédraogo, le projet de plan, une fois adopté, va permettre d'élever le niveau d'utilisation d'engrais estimé aujourd'hui au Burkina Faso à 10 kg/ha. «Au moment où la quête de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est une préoccupation cruciale, ce projet



Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles, Salifou Ouédraogo, a salué l'appui de l'USAID au plan d'actions des sous-secteurs semences et engrais.

de plan d'actions doit être validé et opérationnalisé dans l'optique d'impulser la croissance économique du Burkina Faso», a-t-il souhaité. C'est pourquoi, le premier responsable du département en charge de l'agriculture a exhorté les participants à formuler des propositions concrètes. Pour l'ambassadeur des Etats-Unis au Burkina Faso, Andrew Robert Young, l'intervention de l'USAID témoigne de l'engagement de son pays et de son peuple à continuer à soutenir le ministère burkinabè en charge de l'agriculture. De son point de vue, le plan d'actions en cours de validation doit jouer le rôle de boussole des actions gouvernementales et de celles

des PTF dans les sous-secteurs des semences et engrais. Cet apport du contribuable américain sur cinq ans, a expliqué Andrew Robert Young, vient à point nommé, permettre aux groupes vulnérables d'accéder aux intrants agricoles. Il a, ainsi, salué l'opportunité qu'offre cet atelier national de validation à tous les acteurs des deux sous-secteurs pour œuvrer à leur développement. Le plan d'actions des sous-secteurs des semences et engrais est issu des travaux d'un forum national qui a eu lieu, du 10 au 12 juillet 2018, en vue d'examiner les contraintes qui minent les deux domaines.

Boukary BONKOUNGOU



L'ambassadeur des Etats-Unis au Burkina Faso, Andrew Robert Young, a traduit le soutien continu de l'Etat américain au développement agricole au Burkina Faso.



Les participants ont été invités à faire des recommandations pertinentes en vue de faciliter la mise en œuvre du plan d'actions des sous-secteurs semences et engrais.



Prévisions pluviométriques de juillet à septembre 2019

Déficit à l'Ouest, «*situation normale*» dans le reste du pays

L'Agence nationale de la météorologie du Burkina Faso (ANAM) a livré, le vendredi 5 juillet 2019 à Ouagadougou, la prévision saisonnière des cumuls pluviométriques juillet-août-septembre à partir des conditions initiales du mois de juin.

Deux experts de l'Agence nationale de la météorologie du Burkina Faso (ANAM) ont présenté, au cours d'une conférence publique, le vendredi 5 juillet 2019 à Ouagadougou, les résultats de la mise à jour au mois de juin 2019 des cumuls pluviométriques. Ils ont prévu, au cours de la période juillet-août-septembre, une situation normale à déficitaire sur une bonne partie du territoire burkinabè. Les régions des Hauts-Bassins, des Cascades, du Sud-Ouest et le Sud de la Boucle du Mouhoun devraient s'attendre à une situation déficitaire à tendance normale sur la même période. Selon l'expert en prévision saisonnière Ousmane Ouédraogo, du 1er avril au 30 juin 2019, toute l'étendue du territoire a connu un déficit pluviométrique, c'est-à-dire moins de quantité d'eau tombée par rapport à la norme. Dans la même veine, son collègue Grégoire Baki, chef de service des applications météorologiques, a souligné que sur le plan agricole par exemple, c'est plutôt la répartition temporelle des pluies qui compte le plus. «*Si elles sont bien réparties, l'on peut produire comme dans une situation excédentaire*», a-t-il ajouté. M. Baki a prévu, pour la présente saison agricole, une fin normale qui pourrait être précoce. Elle pourrait intervenir du 10 au 20 septembre dans la partie sahélienne, du 21 sep-



Le DG de l'ANAM, Ernest Ouédraogo : «*Les informations météorologiques sont attendues par les décideurs, les producteurs et divers utilisateurs pour la planification et la gestion des risques*».

tembre au 10 octobre dans la partie soudano-sahélienne et du 11 au 20 octobre dans la zone soudanienne.

Des conseils pour les producteurs

Une autre possibilité est que les trois zones du pays connaîtront des fins précoces respectives situées avant le 10 septembre, du 11 au 20 septembre et après le 20 septembre. Pour mini-



Pour les experts, Ousmane Ouédraogo...

miser les conséquences face au risque de sécheresse cette année, les experts de l'ANAM ont conseillé aux producteurs l'utilisation des espèces et variétés résistantes au déficit hydrique, la promotion de l'irrigation d'appoint et la gestion rationnelle des ressources en eau. Concernant les inondations, ils ont demandé que l'on évite l'occupation anarchique des zones inondables, cure les caniveaux et crée des réservoirs de collecte et de

conservation des eaux de ruissellement. Enfin, ils ont préconisé le renforcement de la vigilance contre les phytopathologies et les ravageurs des cultures et le suivi de la qualité de l'eau, entre autres.

Avant l'exposé des experts, le Directeur général (DG) de l'ANAM, Ernest Ouédraogo, a rappelé la tenue, du 22 au 26 avril dernier, à Nouakchott, du sixième forum des prévisions climatiques saisonnières des caractéristiques pluviométriques, agro-climatologiques et hydrologiques de la saison des pluies 2019 pour la zone soudano-sahélienne de l'espace CILSS/CEDEAO. Il a affirmé que les prévisions issues de ce forum avaient fait l'objet d'un consensus autour des produits des modèles de prévision, des observations sur l'état des océans et des connaissances actuelles sur le climat de la sous-région. Il a, également, révélé que la dynamique au sein des océans et l'évolution des indicateurs océaniques et atmosphériques influent sur la prévision saisonnière et les paramètres agro-climatiques de la saison agricole dans les pays du Sahel. Pour lui, des mises à jour de ces prévisions sont effectuées périodiquement en vue de réajuster les tendances saisonnières d'où la tenue de la présente conférence.

✍ **Tielmè Innocent KAMBIRE**



...et Grégoire Baki, au fur et à mesure que l'on avance dans la saison, les conditions changent



L'agence de météorologie souhaite avoir des points focaux dans les organes de presse



Plaine hydroagricole de Bagré

Plus de 18 millions F CFA de récompense pour les meilleurs producteurs

Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles, Salifou Ouédraogo, a présidé la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la III^e édition du concours «Meilleur producteur, meilleur groupement», le jeudi 4 juillet 2019 à Bagré. Il a aussi lancé officiellement la campagne agricole humide 2019-2020 avec maîtrise totale d'eau de Bagré, sous le thème : «Gestion intégrée de la fertilité des sols par la valorisation des sous-produits et résidus de cultures».



Les lauréats du concours «Meilleur producteur, meilleur groupement...



...ont reçus des autorités, leurs prix en espèce, en matériels et équipements.

Les producteurs et groupements de la plaine hydro-agricole de Bagré, qui se sont illustrés par leur travail lors des campagnes agricoles humides et sèches de 2018-2019, ont été récompensés. Lauréats de la III^e édition du concours «Meilleur producteur, meilleur groupement», placée sous le thème : «Gestion plus efficace et plus responsable des exploitations et des infrastructures de soutien à la production dans le pôle de Bagré», ils ont reçu, le jeudi 4 juillet, dans ladite localité des prix en espèces et du matériel et d'équipement agricole d'une valeur de plus de 18 millions F CFA. L'objectif du concours est de contribuer à l'amélioration de la productivité sur la plaine. Le directeur général de Bagrépôle,

Joseph Martin Kaboré, a soutenu qu'en organisant ce concours, sa structure voudrait résolument mettre la responsabilité croissante des exploitants agricoles au cœur de sa stratégie pour une gestion durable du réseau d'irrigation et des acquis dans sa zone d'intervention. «Ceux qui ont été primés doivent servir de modèles, c'est-à-dire, de moteurs pour entraîner l'ensemble des producteurs vers l'adoption de bonnes attitudes», a-t-il indiqué.

Responsabiliser les producteurs

M. Kaboré a, par ailleurs, assuré que Bagrépôle continuera d'offrir aux producteurs des services d'appui-

conseils de qualité grâce à son dispositif de conseil agricole de plus en plus outillé, afin d'améliorer continuellement la productivité et la dynamisation des filières végétales. Félicitant les lauréats, le ministre de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles, Salifou Ouédraogo, a relevé que pour faire face aux difficultés rencontrées sur la plaine, notamment la faiblesse de l'entretien des canaux d'irrigation, l'insuffisance de fonctionnement des structures des exploitants, les mauvaises pratiques agricoles, le faible taux de paiement des redevances d'eau..., il est nécessaire d'œuvrer pour une réelle implication et un engagement conséquent des exploitants eux-mêmes et de leurs groupe-

ments. Il a aussi confié que la dynamique de son département est de faire en sorte que tous les périmètres aménagés puissent être entretenus, avec au devant les producteurs. En attendant l'atteinte de ce résultat, il a lancé la campagne agricole humide 2019-2020 de la plaine de Bagré sous le thème : «Gestion intégrée de la fertilité des sols par la valorisation des sous-produits et résidus de cultures». Ce, en présence des autorités régionales et des députés membres de la Commission du développement rural, de l'économie et du changement climatique (CDRECC) à l'Assemblée nationale en séjour à Bagré.

Bougnan NAON
naon_2012@yahoo.fr



Les producteurs (droite) ont fortement marqué par leur présence la cérémonie de remise des prix de la III^e édition du concours.



Le ministre en charge de l'agriculture Salifou Ouédraogo (milieu) a lancé officiellement la campagne agricole humide 2019-2020 sur la plaine hydroagricole de Bagré



Politiques publiques de développement Pour une prise en compte du secteur du froid

Les organisations professionnelles du froid du Burkina Faso ont célébré la première journée mondiale du froid, le 26 juin 2019, à Ouagadougou. Après réflexion, elles ont formulé plusieurs recommandations pour dynamiser le secteur au pays des Hommes intègres.



Les professionnels du froid ont recommandé la détaxation et/ou l'exonération du matériel et des équipements frigorifiques

Le froid est un maillon clé de la chaîne de production agricole et industrielle. A cet égard, la dynamisation de ce secteur est plus qu'une nécessité pour des pays sahéliens comme le Burkina Faso. Afin d'atteindre cet objectif, les professionnelles burkinabé du froid ont indiqué la voie à suivre, à travers des recommandations formulées lors de la célébration de la première journée mondiale du froid (JMF), le 26 juin 2019, à Ouagadougou, sous le thème : « *Le froid pour le développement socio-économique de l'Afrique* ». Ils ont ainsi préconisé qu'une place de choix soit accordée au secteur en l'intégrant dans les politiques et les stratégies de développement. Ce, à travers la mise en place d'un cadre juridique favorable pour le développement du froid, la construction d'infrastructures frigorifiques au niveau des zones de production et de consommation. Il convient également, selon eux, d'engager une réflexion sur la détaxation et/ou l'exonération du matériel et des équipements frigorifiques qui ne constituent pas un luxe mais une nécessité pour assurer le développement socio-économique du pays. Les organisateurs de la journée ont aussi invité les

acteurs directs du froid à une synergie d'actions des acteurs au niveau national, régional et international qui doivent se doter d'un plan de renforcement des capacités des techniciens du froid. Et d'ajouter qu'il faudrait faire l'état des lieux du secteur au pays des Hommes intègres, mettre en place un groupe de travail et institutionnaliser la JMF. Selon les organisateurs, le Burkina Faso est le seul pays africain à avoir donné un cachet particulier à la célébration de cette journée. L'objectif, pour eux, est de faire de Ouagadougou la capitale africaine du froid. Pour le promoteur de cette journée, Madi Sakandé, par ailleurs expert des Nations unies en froid et changement climatique, plus qu'en Occident, le secteur du froid est incontournable pour le développement socio-économique de l'Afrique. Raison pour laquelle, il convient de sensibiliser les acteurs du développement à prendre à bras-le-corps la problématique du froid, a-t-il conclu. Outre le Burkina Faso la JMF a connu la participation de délégations venues de la Côte d'Ivoire, de la République Démocratique du Congo et du Niger.

Synthèse de Mahamadi SEBOGO



La célébration de la JMF a été marquée, entre autres, par des panels et des animations pédagogiques.

Conseil municipal de Guiba Des conseillers réclament l'annulation du vote du budget

Des conseillers de la commune rurale de Guiba, dans la province du Zoundwéogo, ont animé une conférence de presse, le lundi 8 juillet 2019 à Manga, pour réclamer l'annulation, des résultats de la session extraordinaire du 6 juillet 2017, sur le budget et le compte de gestion de la commune pour « irrégularités et illégalités ».



Selon le conseiller René Ouédraogo, de nombreuses irrégularités ont entaché le vote du budget et du compte de gestion de la commune

L'adoption du budget et du compte de gestion de la commune de Guiba au cours de la session extraordinaire, tenue le 6 juillet 2019, ne rencontre pas l'assentiment de tous les conseillers. Le groupe dissident a animé, le lundi 8 juillet 2019 à Manga, une conférence de presse pour réclamer l'annulation « pure et simple » des résultats dudit vote qu'il estime entachés « d'irrégularités et d'illégalités ». Dans leur argumentaire, les conférenciers ont déploré que le début de la session ait été ramené à 8 heures alors qu'elle était initialement convoquée pour 9 heures. Aussi, le vote ayant été « bouclé à 8 mn après l'ouverture de la séance », ils ont soutenu qu'il s'agissait de facto d'un coup monté avec des conseillers à la solde du maire. « Nous estimons que le vote a été fait à dessein pour que les résultats tombent avant l'arrivée des autres

conseillers à l'heure réglementaire », a insisté le conseiller René Ouédraogo. Pour lui, en effet, sauf à cacher certaines intentions, il n'y avait pas d'urgence à précipiter le vote et ce, d'autant plus que l'heure du début de la séance ne peut être modifiée qu'au cours d'une assemblée du Conseil. Une autre irrégularité soulevée par les conférenciers est le nombre de votants.

« Le maire s'est précipité de faire adopter son budget à la majorité simple de 21 voix, pourtant la majorité absolue de 22 voix est nécessaire en matière des délibérations ayant trait aux budgets, au compte de gestion et aux finances de la commune », a fait savoir M. Ouédraogo pour qui les résultats du vote du 6 juillet 2019 ne sauraient être valides du fait de ces manquements aux statuts et règlements de la commune. Avant l'entretien avec la presse, les conférenciers ont eu un tête-à-tête avec le haut-commissaire du Zoundwéogo, Mama Zanfara Traoré, pour défendre leur cause. A entendre le conseiller Ambroise Nikiéma, cette démarche « citoyenne et administrative » procède de la volonté du groupe « de trouver une issue au problème à travers le dialogue ». Tout en se réjouissant du fait que le sujet ait trouvé une oreille attentive auprès du haut-commissaire, M. Nikiéma a souhaité que des réponses diligentes puissent être trouvées en vue de soulager la population de la commune de Guiba et éviter des situations déplorables subséquentes.

✉ Mamady ZANGO



Le groupe de conseillers dissidents souhaite l'annulation des résultats du vote.



Inscription des métallurgies anciennes de fer au Patrimoine mondial Les félicitations de l'ambassadeur de Chine au Burkina

Suite à l'inscription des Cinq (5) sites de métallurgie ancienne du fer du Burkina Faso au Patrimoine mondial de l'UNESCO le vendredi 5 juillet 2019 lors de la 43^e session du comité du Patrimoine mondial, je tiens à exprimer au peuple ami burkinabè mes sincères félicitations. C'est déjà le 3^{ème} patrimoine mondial burkinabè classé par l'UNESCO et cela dénote de la richesse de la culture burkinabè, de son apport considérable à l'humanité et de son rayonnement à l'échelle internationale. Je suis d'autant plus honoré qu'à côté du site burkinabè, deux sites chinois, à savoir les ruines archéologiques de la cité de Liangzhu et le sanctuaire d'oiseaux migrateurs le long du littoral de la mer Jaune et du golfe de Bohai de Chine, sont également inscrits dans la liste du Patrimoine mondial. Je voudrais ainsi partager avec vous la joie du peuple chinois.

On peut affirmer, sans risque de se tromper, que la culture est un socle important et solide pour le développement de toute nation. Elle fait le lien entre le passé, le présent et le futur. La culture burkinabè m'a toujours fasciné avec ses expressions poétiques empreintes de sagesse antique et de richesse à travers sa diversité.

Cette nouvelle liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO me rappelle encore une fois que l'Afrique est l'un des plus anciens foyers de peuplement du monde et un berceau important de la civilisation humaine. Elle me rappelle également l'im-

portance des échanges et de l'inspiration réciproque entre nos différentes civilisations. En effet, les échanges et l'inspiration mutuelle entre la Chine et l'Afrique remontent à des centaines d'années, avec l'ancienne route de la soie ou encore plusieurs grands voyages maritimes de Zhenghe pendant la dynastie chinoise de Ming. Ces échanges ont connu un nouvel élan plus grand après la création de la République populaire de Chine en 1949 et l'indépendance des pays africains depuis les années 60.

La diversité des civilisations nourrit des échanges; les échanges et l'enrichissement mutuel qui en découlent font progresser les civilisations. La protection, la conservation et la valorisation des sites du Patrimoine mondial constituent des enjeux importants pour le repère culturel ainsi que pour le développement économique et social. Cela contribue aussi à la notoriété internationale et à l'épanouissement du tourisme. Dans cette optique, j'appelle à un renforcement de la coopération bilatérale dans ce domaine pour mieux protéger nos sites naturels, culturels et historiques et je m'engage vivement à accroître les échanges culturels entre nos deux peuples, notamment entre les jeunes de nos deux pays qui ont soif de se connaître et de se découvrir davantage.

Tout en vous réitérant mes vives félicitations, veuillez agréer, chers amis, l'assurance de mes considérations les plus distinguées.

S.E.M. LI Jian
Ambassadeur de Chine au Burkina Faso

Coopération culturelle Le Burkina Faso et l'Azerbaïdjan veulent regarder dans la même direction

Chef de la délégation burkinabè à Bakou (Azerbaïdjan), le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Alkassoum Maïga, a été reçu en audience, le samedi 6 juillet 2019 par le ministre azerbaïdjanais de la culture, Abulfas Garayev, président de la 43^e session du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO.



La coopération culturelle entre les deux pays a été le principal sujet de l'audience accordée à la délégation burkinabè.

Le Burkina Faso est reconnaissant à l'Azerbaïdjan pour son soutien et l'accueil réservé à sa délégation, à l'occasion de la 43^e session du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les deux pays envisagent, en outre, de nouer des liens en matière de coopération culturelle. C'est la quintessence du tête-à-tête, tenu dans la soirée du samedi 6 juillet 2019, à Bakou, entre le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Alkassoum Maïga et son homologue azerbaïdjanais de la Culture, Abulfas Garayev. «Nous avons remercié notre hôte pour tous les égards dont nos représentants ont bénéficié

dès leur arrivée. Nous l'avons également félicité pour son leadership dans l'organisation de cette 43^e session du comité du patrimoine mondial et du soutien de son pays à notre dossier d'inscription des sites de métallurgie ancienne de fer», a indiqué le ministre Maïga, à sa sortie d'audience. Les échanges ont, par ailleurs, porté sur des perspectives de coopération culturelle entre le Burkina Faso et l'Azerbaïdjan. Les deux parties ont convenu, sur cette question, que les thématiques culturelles communes soient inscrites dans le cadre de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO). Des informations sur

les événements culturels phares (SIAO, FESPACO, etc.), au pays des Hommes intègres ont été, a-t-il ajouté, données à M. Garayev. «Nous l'avons invité à venir découvrir le Burkina Faso qui, une fois de plus, vient confirmer son statut de pays de culture par excellence avec l'inscription des sites de métallurgie ancienne du fer sur la liste du patrimoine», a-t-il soutenu. En retour, le ministre Abulfas Garayev a, à ses dires, relevé la qualité du dossier soumis par le Burkina, et salué sa «participation active» à ce grand rendez-vous annuel du patrimoine culturel humain. Un peu plutôt dans la matinée du samedi 6 juillet, le chef de la délégation burkinabè a rendu une visite au sous-directeur général de la Culture de l'UNESCO, Ernesto Ottone Ramirez. «Nous lui avons fait le point d'un certain nombre d'engagements que nous avons tenus. L'ouverture d'un parcours de formation en matière de gestion du patrimoine culturel au centre universitaire de Gaoua a été, en effet, l'un des engagements du forum de la jeunesse tenu, en 2017, à Gaoua. Aujourd'hui, les premiers étudiants en matière de gestion de patrimoine culturel sont déjà en 2^e année», s'est-il réjoui. La future création d'un centre sous-régional de restauration et de protection des ressources culturelles dans la cité du Bafudji a été également portée à la connaissance de M. Ramirez. «Il a accueilli favorablement ce projet. Nos experts vont mener des réflexions sur l'élaboration de cet important dossier», a déclaré le ministre Maïga.

W. Aubin NANA
(à Bakou en Azerbaïdjan)



Le ministre Alkassoum Maïga (micro) : «Le Burkina Faso a respecté ses engagements en ouvrant une filière de formation en gestion du patrimoine culturel au centre universitaire de Gaoua».



ENEP de Bobo-Dioulasso

L'école célèbre les 25 ans de sa création

L'Ecole nationale des enseignants du primaire de Bobo-Dioulasso a fêté le 25^e anniversaire de sa création, le dimanche 7 juillet 2019. La cérémonie de commémoration, qui a eu lieu dans l'enceinte de l'école, a été placée sous le thème : «*ENEP de Bobo-Dioulasso de 1994 à nos jours, évolution et perspective*».



Le ministre Stanislas Ouaro : «*La présente cérémonie s'inscrit en droite ligne de la volonté des plus hautes autorités du pays*».



Selon le DG de l'ENEP de Bobo-Dioulasso, Roger Kaboré, l'école a engrangé de bons résultats au cours de la présente année scolaire.



Pour le coordonnateur des anciens élèves, l'école a connu une mutation positive.

Créée en août 1994, l'Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Bobo-Dioulasso a 25 ans cette année. Ce jubilé d'argent a été célébré, le dimanche 7 juillet 2019 dans l'enceinte même de l'école. La cérémonie a été patronnée par le ministre de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales, le Pr Stanislas Ouaro, en présence de nombreuses autorités, et surtout d'anciens élèves. Cette fête a été initiée et portée par les anciens élèves, avec l'accompagnement des premiers responsables de l'école. Le thème choisi pour la circonstance est : «*ENEP de Bobo-Dioulasso de 1994 à nos jours, évolution et perspective*». Pour le coordonnateur des anciens élèves, Abdoulaye Millogo, la célébration du jour est une marque de reconnaissance des stagiaires à l'endroit de l'école. L'école, a-t-il fait remarquer, a connu une mutation positive. «*D'un seul bloc administratif et d'une dizaine de classes à ses débuts, l'école possède aujourd'hui des blocs administratifs, des amphithéâtres, des dortoirs, des salles de conférences, et*

même des cars», s'est-il félicité. Avant d'appeler les cadets à toujours maintenir haut le flambeau de l'école.

**14 368 élèves
maîtres formés
en 25 ans**

Le directeur général de l'ENEP, Roger Kaboré, a fait un bref historique de ce centre de formation. La première promotion, a-t-il souligné, comptait 387 stagiaires et l'actuelle totalise 523. Quant à l'effectif total des élèves depuis ses débuts jusqu'à ce jour, il s'élève à 14 368. L'ENEP, à en croire

Roger Kaboré, a engrangé de bons résultats au cours de la présente année scolaire. L'ENEP a fait 99,7% d'admis au Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), et son école d'application 86,7% au Certificat d'études primaires (CEP), la consacrant à la première place des écoles publiques de sa Circonscription d'éducation de base (CEB). M. Kaboré a saisi l'occasion pour rendre hommage à tous les anciens de l'école, élèves, encadreurs et personnel administratif y compris. Comme perspective, le DG a évoqué l'ouverture de l'é-

cole au monde à travers des partenariats avec d'autres structures hors du pays. La cérémonie de jubilé a été cumulée à une journée de lauréats, dans les domaines culturel, administratif, sportif, et pédagogique. L'objectif de cette journée étant, aux dires du DG de l'ENEP, de cultiver l'excellence. Des agents ont été distingués pour leur travail et des élèves ont été primés dans des catégories telles que le chant, la lecture, le slam, ainsi que dans des disciplines sportives. Le ministre Stanislas Ouaro s'est réjoui d'avoir été associé à

cet événement.

Cette célébration, a-t-il souligné, intervient à l'orée de la mutation des ENEP, car à partir de 2020, le niveau d'accès sera rehaussé (Ndlr : baccalauréat au lieu du Brevet d'études du premier cycle (BEPC)). «*La présente cérémonie s'inscrit en droite ligne de la volonté des plus hautes autorités du pays*», a laissé entendre le Pr Ouaro. Il a félicité les différents lauréats, tout en les invitant à «*demeurer des modèles*».

**Alpha Sékou BARRY
Hadidjata ZERBO**
(Stagiaire)



Les anciens et les actuels pensionnaires de l'ENEP de Bobo-Dioulasso étaient nombreux à faire le déplacement.



Commune de Bobo-Dioulasso Le maire se soumet au jugement populaire

Le maire de Bobo-Dioulasso, Bourahima Sanou, a rendu compte, le samedi 6 juillet 2019, à sa population de sa 3^e année de gestion de la commune. Cette journée de redevabilité s'est déroulée en présence du maire de la commune de Ouagadougou, Armand Roland Pierre Beouindé, parrain de la cérémonie.



Le maire de Bobo-Dioulasso, Bourahima Sanou : « Le devoir de redevabilité est un exercice que je me suis imposé dès ma prise de fonction ».

Trois heures pour rendre compte de sa gestion de la commune à ses administrés. C'est à cet exercice que s'est prêté le maire de Bobo-Dioulasso, Bourahima Sanou, à la 3^e année de son mandat. C'était lors d'une journée dite de redevabilité tenue, le samedi 6 juillet 2019, dans la cité de Sya. Le devoir de redevabilité est un principe que le maire de Bobo-Dioulasso a dit s'être imposé dès sa prise de fonction en juillet 2016. «Le premier signe de développement d'une commune est le fait que les premiers responsables acceptent de se soumettre aux jugements de la population», a-t-il affirmé. Cet exercice de redevabilité est aussi vu d'un bon œil par le maire de Ouagadougou, Armand Roland Pierre Beouindé, par ailleurs parrain de la cérémonie. «L'exercice est très louable, nous le faisons sous d'autres formats à Ouagadougou mais je pense que ce format est à apprécier à sa juste valeur, car il permet d'être en contact direct avec la population et avec les forces vives de la ville», a-t-il apprécié. Dans le souci de mieux soumettre à la population les actions de la municipalité, c'est un film retraçant les réalisations majeures de la commune qui a été projeté, avant que le maire ne prononce un discours completif. L'allocution est revenue sur les axes prioritaires que le conseil municipal s'était fixés après son élection. Ils se résument en cinq points que sont : la réforme de l'administration communale ; la recherche de l'adhésion et l'engagement des populations aux actions de développement de la commune ; la création des conditions pour susciter l'investissement privé et la création d'emplois ; la réalisation d'infrastructures socio-économiques de base ; la dynamisation des partenariats existants et la recherche de nouveaux partenariats publics et privés. Le maire a dit se féliciter du bilan présenté au public. Un bilan «positif» qu'il met à l'actif du conseil municipal et des maires d'arrondissements, ainsi qu'aux partenaires



Le maire de Ouagadougou et parrain, Armand Roland Pierre Beouindé : «C'est un exercice à apprécier à sa juste valeur car il permet d'être en contact direct avec la population et avec les forces vives de la ville».

de développement de la commune de Bobo-Dioulasso.

Malgré ces performances, le conseil municipal entend redoubler d'efforts. Il a, à cet effet, commandité une étude, dans l'optique d'une meilleure maîtrise du potentiel fiscal et de mobilisation de ressources propres de la commune.

Des déguerpissements en vue

Son lancement est prévu pour ce mois de juillet, à en croire M. Sanou. Pour sa 4^e année de mandat, le conseil a dit vouloir orienter ses actions principalement sur l'assainissement et la mobilité urbaine, avec la réalisation et/ou la réhabilitation d'ouvrages de drainage des eaux pluviales et la restauration de l'ordre dans l'occupation du domaine public. «Des actions de déguerpissements des occupations anarchiques et des zones d'occupations spontanées non autorisées ont été réalisées et vont se poursuivre», a prévenu le maire. Par ailleurs, cette journée a servi de tribune d'échanges directs entre la population de Bobo-Dioulasso et ses conseillers municipaux. Et les citoyens n'ont pas été avares en interventions, qui pour des interpellations, qui pour des suggestions. Et comme on pouvait s'y attendre la question de la structure de gestion du marché qui peine à fonctionner est revenue lors de ces débats. Et selon le maire, ce dysfonctionnement plombe la capacité de mobilisation du marché au point qu'il rapporte moins de 20 millions à la commune, ce qu'il juge dérisoire. Le maire a dit avoir entendu les nombreuses interpellations et a promis d'accélérer les concertations afin d'aboutir à une levée des malentendus. Toute chose qui permettra au grand marché de jouer pleinement son rôle de locomotive économique de la commune.

Christophe DA
(Collaborateur)
Hadidjata Zerbo
(Stagiaire)

Transfert des services aux collectivités territoriales Du dialogue pour plus d'efficacité à Batié

Le Cadre unitaire d'action de Batié a organisé une rencontre sur les transferts de compétences et de ressources du domaine de l'éducation, de la santé et de l'eau aux collectivités territoriales à l'endroit de la population et des élus locaux. C'était le lundi 24 juin 2019, dans la cité de Dah Maar.

Depuis plusieurs années, l'Etat burkinabè, à la faveur de l'avènement de la décentralisation, a transféré des compétences et des ressources dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'eau aux collectivités territoriales. C'est ainsi que le Cadre unitaire d'action de Batié et le Groupe d'études et de recherches sur le développement économique et social au Burkina Faso (GERDES-Burkina), ont organisé, le lundi 24 juin 2019, un cadre d'échanges et de dialogue. Cela afin de susciter la participation des populations au processus et de recueillir leurs préoccupations. Trois communications suivies d'échanges ont ponctué la rencontre. Concernant le domaine de l'éducation, la

ciers mis à la disposition des communes sont autant de contraintes qui entravent le transfert de compétences dans le domaine de l'éducation, selon le communicateur. Les aspects concernant le transfert du domaine de l'eau ont été présentés par le directeur provincial de l'eau et de l'assainissement, Hubert Pafadnam. Pour lui, le taux d'accès à l'eau potable dans la province du Nounbiel est estimé à 62,5%. La commune de Batié dispose de 172 branchements privés, de 24 bornes fontaines et de 55 pompes à motricité humaine dont 52 sont fonctionnelles. Il est prévu, selon M. Pafadnam, la mise en place d'un service public de l'eau d'ici à 2030 dont la gestion sera confiée aux



Les participants ont montré leur intérêt pour ce cadre de dialogue.

communication a été assurée par le représentant du directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire, non formelle et de la promotion des langues nationales du Nounbiel, Brahim Sagnon. Selon lui, le transfert des compétences s'opère, selon un décret de 2009. Les ressources transférées concernent celles destinées au fonctionnement des écoles, à l'acquisition des vivres pour la cantine scolaire et à l'achat des fournitures scolaires. Au niveau de l'éducation, les rôles joués par l'Etat dans le transfert des ressources sont, entre autres, la définition des contenus d'enseignement, la diffusion des données statistiques, la définition des normes de construction. En plus de cela, il faut ajouter l'équipement des établissements d'enseignement et la mise à la disposition des communes de ressources humaines, matérielles et financières. Quant aux communes, elles doivent assurer la continuité et la qualité du service public, élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion et d'entretien des biens et des infrastructures transférés et procéder à l'affectation du personnel mis à sa disposition. Les autres acteurs notamment les organisations de la société civile interviennent à travers la mobilisation de ressources financières pour la construction des écoles et des centres d'alphabétisation. Les difficultés d'accès aux financements, la faiblesse des moyens matériels et finan-

communes, la construction de 38 forages dans la province du Nounbiel et la mise à disposition d'un agent technique de l'eau à chaque mairie. La dernière communication a porté sur le transfert du domaine de la santé aux communes et a été faite par le représentant du médecin-chef du district sanitaire de Batié, Madi Sawadogo. Il est ressorti de sa présentation, que les ressources financières transférées à la province du Nounbiel font au total 11 lignes budgétaires et doivent concourir au fonctionnement des centres de santé de la province. Cependant, des difficultés subsistent tels les retards de livraison, la difficulté à consommer certaines lignes malgré l'existence du besoin, la quantité insuffisante de certains produits, la longue procédure d'exécution des marchés. Pour le trésorier du Cadre unitaire d'action de Batié, Timothée Kambou, l'objectif du présent cadre de dialogue est de faire le bilan des services transférés aux communes, de situer les rôles des différents acteurs et de susciter une synergie d'action pour la réussite du transfert. Abondant dans le même sens, le maire de la commune de Batié, Come Somé a proposé la mise à la disposition des mairies, d'agents qualifiés pour une meilleure gestion des aspects liés au transfert des services.

Aboubacar OUEDRAOGO
AIB/Batié



Horoscope



Bélier (21 mars - 20 avril)

Voici venu le moment de mettre en valeur votre maison ou votre patrimoine. D'autant que votre partenaire vous donne de bonnes idées. Encore faut-il les accepter...



Taureau (21 avril - 20 mai)

C'est le moment de mettre en valeur votre capacité à communiquer et de multiplier les rendez-vous, même s'il faut vous déplacer. Et même si vous n'avez pas le coeur à l'ouvrage...



Gémeaux (21 mai - 21 juin)

En ce moment, vous pensez à ce que vous pourriez acquérir afin d'améliorer votre train de vie. Mais occupez-vous aussi de vos enfants ou, si vous êtes célibataire, de vos amours.



Cancer (21 juin - 23 juillet)

En ce moment, vous mettez en avant votre personnalité et votre pouvoir créatif. Mais aujourd'hui, pensez aussi à vous occuper de votre famille ou de votre patrimoine.



Lion (24 juillet - 23 août)

La vie intérieure devient pour vous préoccupante, mais vous gagnez à en discuter avec vos proches si vous ne voulez pas passer pour Robinson Crusoe!



Vierge (24 août - 23 sept)

Vos amis vous sollicitent pour des sorties en groupe ou des courses en ville. Faites-vous plaisir, vous ne le regretterez pas!



Balance (23 sept - 23 oct)

Actuellement, vous mettez toute votre énergie dans vos objectifs sociaux. Mais une Lune contrariante vient vous faire douter de tout. Passez outre!



Scorpion (23 oct - 22 nov)

Bien que la philosophie ou les voyages soient au centre de vos préoccupations, vous avez besoin de faire le point dans le calme et le silence.



Sagittaire (22 nov - 21 déc)

Depuis un certain temps, vous ne pensez qu'à l'argent ou au sexe, alors si vous êtes célibataire, il est temps de sortir un peu. Si vous êtes en couple aussi!



Capricorne (22 déc - 20 janv)

Depuis quelque temps, votre partenaire ou vos collaborateurs vous sollicitent. Mais vous pensez toujours à vos objectifs. Décompressez un peu de temps en temps!



Verseau (21 jan - 19 février)

Le travail tient en ce moment une place primordiale dans votre vie. Vous prenez plaisir à entreprendre, à programmer des vues à long terme. Un petit voyage aussi?



Poisson (20 févr - 20 mars)

Vous vivez en ce moment une période où les plaisirs et la créativité prennent une large place. Vous le vivez quelquefois dans le secret mais vous le vivez intensément.

Sourire du jour



Les numéros utiles

Ouagadougou

Gendarmerie N° vert ----80.00.11.45
25 30.62.71
Pompiers : -----18
25.30.69.48
Police (secours) : -----17
25 30.63.83
25 30.71.00
25.30.69 47
Hôpital :
(Ambulance) :----- 25.30.66.43
25 30 66 44
25 30 66 45
ONEA :----- 80 00.11.11
25 34.34.60
70 22 22 76
70 22 22 77
SONABEL :-----25 30.61.00
25 30 61 02
25 30 61 03
Aéroport -----25 30.65.15
Air - Burkina : -25 49.23.23/42/45 /46
Air - France : ---- 25 49.15.15
SITARAIL :-----25 31.07.39
25 30.72.16

Bobo-Dioulasso

Pompiers : ----- 18
Hôpital : (Ambulance) : 20 98.00.79
20 98.13.25
20 98.22.43
Police (secours) :-----20 98.12.23
CNVA :-----10/10
Gendarmerie : -----20 98.20.04
20 98.00.58

Sidwaya

QUOTIDIEN NATIONAL

Fondé le 5 avril 1984
ISSN 0796-501X
01 BP : 507 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél : 5327 BF AIB
Tél : (226) 25 30 63 06/07
Fax : (226) 50 31 03 62
Site web : www.sidwaya.bf

Directeur de Publication

Directeur Général des Editions Sidwaya
Mahamadi TIEGNA

Directeur des Rédactions

Daniel ZONGO
(226) 25 31 22 89
Portable : (226) 72 00 71 74
danielzongo62@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Anselme KAMBIRE
(226) 25 50 86 34
Portable : (226) 70 82 35 44
kambros76@gmail.com

Directrice Commerciale et Marketing

Mme Assétou BADOH
Tél : (226) 25 31 36 05
Portable : (226) 70 62 50 48

Secrétaire Générale des Rédactions

Mme Attebié BAKYONO / GUEL
Portable : (226) 70 67 77 99

Saisie-Impression

Tél : (226) 25 31 22 90

Directeur de l'Imprimerie

David T. GANOU
Tél : (226) 25 33 48 27
Portable : (226) 70 66 79 26

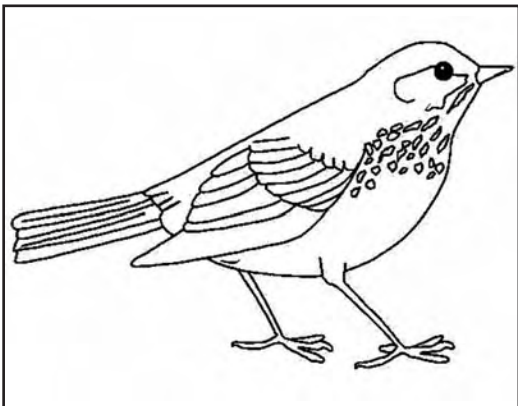
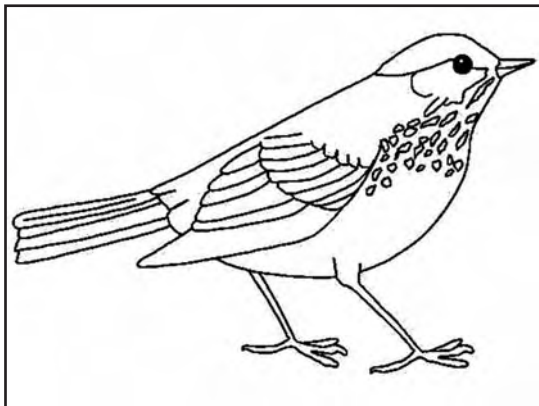
Directeur régional des Editions Sidwaya

(Bobo-Dioulasso)
Frédéric OUEDRAOGO
Tél : (226) 20 97 11 69
Portable : (226) 70 74 51 50
Fax : (226) 20 98 09 91

Secrétariat particulier du Directeur

Général des Editions Sidwaya
Tél : (226) 25 30 51 77

LES 8 ERREURS



REPONSE 8 ERREURS

- 1- Un doigt de plus à la patte droite
- 2- Sur la joue
- 3- Sous le menton
- 4- Queue
- 5- Croupion
- 6- Arrière du cou
- 7- Bec
- 8- Bas ventre



Lisez et faites

lire
Sidwaya
votre quotidien



APPEL À MANIFESTATION D'INTERET POUR UN PARTENARIAT SUR LE FINANCEMENT DES INTRANTS ET ÉQUIPEMENTS POST-RECOLTES DANS LES CHAINES DE VALEUR MAÏS ET NIEBE POUR LES REGIONS DES HAUTS BASSINS ET DES CASCADES AU BURKINA FASO

À propos de l'AGRA :

L'Alliance pour une Révolution Verte en Afrique (AGRA) est une organisation à but non lucratif qui travaille avec les gouvernements africains, d'autres donateurs, les ONG, le secteur privé et les agriculteurs africains en vue d'améliorer de manière significative et durable la productivité et les revenus des petits exploitants agricoles démunis en Afrique. AGRA a son siège à Nairobi (Kenya) et un bureau-pays au Burkina Faso.

Contexte :

En 2019 AGRA a étendu ses activités dans les régions des Hauts Bassins et des Cascades au Burkina Faso avec un nouveau projet dont l'objectif global est d'aider à connecter la production du maïs et du niébé à des marchés plus structurants. Dans le cadre de la stratégie du projet, il est apparu clairement que l'accès au financement est l'une des principales contraintes auxquelles sont confrontées les petits exploitants agricoles et les PME ciblées. C'est dans ce sens que AGRA cherche à établir un partenariat entre un prestataire de services financiers et les acteurs des chaînes de valeur ciblées, afin de mettre en place des produits et services financiers appropriés et abordables/durables pour les producteurs, les organisations de producteurs et les PME bénéficiaires.

Champ d'application de la proposition :

Le partenariat avec le prestataire de services financiers sera axé sur les priorités suivantes :

- La mise en place d'un mécanisme de crédit intrants ;
- La mise en place d'un mécanisme de financement des équipements post-récolte.

1- Financement des intrants

AGRA fournira une assistance technique au prestataire de

services financiers sélectionné pour développer un produit crédit intrant novateur avec le partage de risque entre le prestataire et les acteurs de la chaîne de valeur.

Le prestataire de services financiers (PSF) sélectionné collaborera avec les acteurs de la chaîne de valeur en vue d'impliquer efficacement les fournisseurs d'intrants et les acheteurs dans ce mécanisme de partage des risques. L'assistance technique appuiera l'élaboration du produit et processus de prêt pour l'achat des intrants, ainsi que la formation sur le dispositif contractuel avec les fournisseurs d'intrants et acheteurs. Le fonds d'assistance technique est de 150 000 \$.

2- Financement des équipements post-récoltes

Afin de permettre le développement d'une véritable offre de services au niveau des coopératives de producteurs et aussi la mise en place d'un réseau de PME prestataires de services post récoltes proches des agriculteurs, AGRA accompagnera l'acquisition des équipements post-récolte avec une subvention de contrepartie. La subvention sera gérée par le prestataire de services financiers sélectionnés et servira à réduire les coûts et risques liés à l'acquisition des équipements. La subvention représentera 50% du coût total de l'investissement (valeur), tandis que le montant restant proviendra des bénéficiaires sous forme de fonds propres et de prêts. Le montant total de la subvention s'élève à 300 000 \$. Ce fonds sera versé en deux tranches dans les livres du prestataire de services financiers sélectionné.

Qui peut faire acte de candidature ?

Les prestataires de services financiers qui :

- Sont légalement enregistrés et sont présents dans les régions couvertes par les projets : Hauts Bassins et Cascades ;
- Ont une expérience dans le financement des intrants et des

équipements agricoles ou ont un intérêt manifeste et des engagements (budget, ressources humaines, résolutions du conseil d'administration) pour ces types de produits agricoles ;

- Ont de solides connaissances en matière de financement des chaînes de valeur, de renforcement des capacités institutionnelles et de développement de produits financiers novateurs ;
- Ont un partenariat avec des organisations locales ou internationales dans le domaine de la gestion de fonds agricoles (ligne de crédit, fonds de garantie, fonds de subvention de contrepartie, etc.) ;
- Ont une performance financière et des capacités de gestion solides.

Durée :

Le partenariat aura une durée de trois ans. La durée est similaire à celle des projets, soit de **2019 à 2021**.

Clarifications/TDR :

Les prestataires de services financiers intéressés peuvent adresser leurs demandes de renseignements relatives à l'adresse recrutement.agra@gmail.com pour obtenir de plus amples informations, mais aussi recevoir les TDR complets.

Modalités de soumission :

Les prestataires de services financiers intéressés sont priés de soumettre leur demande écrite en anglais à l'adresse recrutement.agra@gmail.com avant **Vendredi, 19 juillet 2019 à 17h GMT**.

Après évaluation de la demande, AGRA informera le candidat retenu ainsi que les candidats non retenus. Par la suite, AGRA engagera immédiatement le candidat sélectionné pour les étapes suivantes.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visite de travail de Mme Soukeyna Kane, nouvelle Directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Burkina Faso

OUAGADOUGOU, le 8 juillet 2019 — Du 8 au 9 juillet 2019, Mme Soukeyna Kane, nouvelle Directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Burkina Faso, (résidant à Bamako) effectuera une visite de travail au Burkina Faso. Depuis le 1er juillet 2019, le Burkina Faso est rattaché à « l'unité-pays » constituée du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Tchad.

C'est une visite de prise de contact avec les autorités burkinabè. Plusieurs réunions de travail sont prévues, notamment avec des membres du gouvernement. Mme Kane sera également reçue en audience par le Président du Faso.

De nationalité sénégalaise, Mme Kane est entrée à la Banque mondiale en mars 2003 comme spécialiste principale en gestion financière et a exercé diverses fonctions au sein de la Région Afrique, de la division Politique opérationnelle et services aux pays (OPCS) et de la Région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Mme Kane travaillait auparavant à la Banque africaine de développement comme auditrice interne prin-



cipale, et a en outre à son actif une vaste expérience dans le secteur privé. Elle a notamment été directrice administrative et financière aux Assurances générales sénégalaises (AGS), et directrice et auditrice senior chez ERA Audit et Expertise, AEG Paris et Ernst & Young. Expert-comptable, elle est titulaire d'un master en comptabilité et finance, et diplômée de l'Institut commercial supérieur de Paris.

Avant d'exercer depuis le 1er mai 2017 ses fonctions de Directrice des opérations, Mme Kane était chef du service Gouvernance pour la Région Europe et Asie

centrale de la Banque mondiale.

En tant que Directrice des opérations, Mme Kane a pour priorité d'apporter la direction stratégique voulue pour l'élaboration de projets et programmes qui s'inscrivent dans le double objectif poursuivi par le Groupe de la Banque mondiale : mettre fin à l'extrême pauvreté et favoriser le partage de la prospérité dans les quatre pays qu'elle couvre et, plus largement, dans la région du Sahel. En outre, il s'agira pour elle de maintenir la qualité du portefeuille dans ces pays en travaillant de concert avec des partenaires internes et externes à l'obtention de meilleurs résultats.

Contacts :

A Ouagadougou: Lionel YARO, +226 74 91 45 30, lyaro@worldbank.org

Pour en savoir plus sur le travail de la Banque mondiale au Burkina Faso, veuillez consulter le site :

<http://www.banquemondiale.org/fr/country/burkinafaso>

Pour en savoir plus sur les activités de la Banque mondiale en Afrique :

<http://www.banquemondiale.org/fr/region/afr>

Pour en savoir plus sur l'IDA : <http://ida.banquemondiale.org/>

Facebook: <http://www.facebook.com/worldbankafrica>

Twitter: <https://twitter.com/WorldBankAfrica>

YouTube: <http://www.worldbank.org/africa/youtube>

Soundcloud: <https://soundcloud.com/worldbank/sets/world-bank-africa>



CAN 2019

Madagascar continue de surprendre

Les 8^{es} de finale de la CAN 2019 se sont disputées le week-end dernier avec deux grosses surprises. Il s'agit de la qualification de Madagascar aux dépens de la RDC et surtout l'Afrique du Sud qui a sorti le pays organisateur, l'Egypte.



Wifrid Zaha le héros de tout un peuple

Madagascar n'arrête pas de surprendre à la 32^e CAN qui se déroule présentement en Egypte. Novice à la Coupe d'Afrique des nations, les Zébus sont en quarts de finale après avoir éliminé la RD Congo, à l'issue des tirs au but (résultat du match 2-2, résultat des tirs au but 4-2), dimanche 7 juillet à Alexandrie. Sous les yeux du président malgache Andry Rajoelina, qui avait affrété un avion spécial pour les supportrices et les supporters, l'équipe-sensation de cette CAN poursuit son épopée. Tout avait parfaitement commencé pour les joueurs du coach Nicolas Dupuis avec le but dès la 9^e minute d'Ibrahim Amada sur une frappe limpide. Mais l'ancien joueur de Sochaux et de Villarreal Cédric Bakumbu égalise de la tête (21^e). En seconde période, l'attaquant de Clermont (L2) et capitaine malgache Faneva Andriatsima a redonné l'avantage aux Zébus (77^e) qui ont cru tenir leur qualification. Mais à la 90^e minute, sur un corner, Chancel

Mbemba, le défenseur de Porto a sauté plus haut que tout le monde pour expédier le ballon de la tête au fond des filets et offrir la prolongation aux Léopards congolais, quarts-de-finalistes de la dernière édition et troisièmes en 2015. Toujours à égalité à la fin des 120 minutes, les deux équipes ont donc dû passer par l'épreuve des tirs au but. Les Zébus ont parfaitement assuré dans cet exercice, alors que deux des cadres de la RDC, Marcel Tisserand et Yannick Bolasie, ont expédié leur frappe au-dessus de la barre transversale.

L'Algérie a confirmé qu'elle était bien une prétendante au titre. Face à des Guinéens privés de leur joueur vedette Naby Keita, blessé aux adducteurs, les Fennecs ont assuré grâce à des buts de Youcef Belaïli (24^e), Riyad Mahrez (57^e) et Adam Ounas (82^e). Les Algériens, éliminés au premier tour lors de l'édition précédente, enchaînent une quatrième victoire et sont la seule équipe à ne pas avoir

encore encaissé de but dans cette CAN. Les Fennecs rencontreront jeudi, à Suez, la Côte d'Ivoire vainqueur du Mali.

Malmenés par le Aigles, les Eléphants ont fait preuve de réalisme pour sortir victorieux du derby Ouest-africain à Suez. Sur le papier, cette affiche entre le Mali et la Côte d'Ivoire (tous deux calés à la 62^e place du classement FIFA) semblait plutôt équilibrée. Sur le terrain en revanche, les Aigles ont rapidement pris l'ascendant sur leurs adversaires. Dominateurs au milieu de terrain et plus incisifs en attaque, à l'image d'un Moussa Djenepo très en vue sur son côté gauche. Les joueurs de Mohamed Magassouba auraient d'ailleurs mérité de débloquer le tableau d'affichage en première pério-

de, mais leur manque de précision à la finition leur a été très préjudiciable. Transparente jusqu'alors malgré son indéniable potentiel, l'attaque ivoirienne est progressivement sortie de sa torpeur au retour des vestiaires, alors que les Maliens commençaient à s'essouffler. C'est Wilfrid Zaha qui a été le héros en inscrivant le but de la qualification à la 76^e. Coupable de n'avoir pas su faire fructifier ses temps forts, le Mali quitte donc la compétition avec, sans doute, une bonne dose de regrets. Efficace à défaut d'avoir été particulièrement rayonnante, la Côte d'Ivoire poursuit, quant à elle, sa route.

**Pengdwendé Achille
OUEDRAOGO**

La presse Egyptienne fracasse son équipe nationale

"Notre équipe déçoit des millions d'Egyptiens et quitte la Coupe d'Afrique des Nations", titre le journal gouvernemental Al-Akhbar dimanche, au diapason de la presse égyptienne qui pointe du doigt les Pharaons et leur entraîneur, Javier Aguirre, après l'élimination face à l'Afrique du Sud (1-0). Les mauvaises nouvelles pour l'Egypte font rarement la "Une" des médias dans ce pays où ils restent étroitement contrôlés par le pouvoir du président Abdel Fattah al-Sissi.

"Vous nous avez fait honte", s'emporte Al-Akhbar, qui dénonce "les absurdités" du sélectionneur mexicain Javier Aguirre et "l'incapacité des joueurs", avec une photo de la star Mohamed Salah en larmes. La défaite 1-0 face à l'Afrique du Sud samedi au stade du Caire reste "l'une des plus grandes surprises de la CAN 2019", les Pharaons faisant figure de grands favoris au début de la compétition, estime l'autre quotidien gouvernemental, Al-Ahram. Selon le journal, "le football égyptien a payé le prix des erreurs de l'équipe technique qui a commencé par sélectionner des joueurs n'ayant pas le niveau international".

"Le sélectionneur Javier Aguirre doit être considéré comme le premier responsable de cette sortie humiliante", selon Al-Ahram. Le Mexicain a lui-même reconnu sa responsabilité à l'issue du match, avant d'être renvoyé avec toute son équipe par la Fédération égyptienne de football (EFA). Son président Hani Abou Rida a également présenté sa démission. Conspuée par de nombreux suppor-

ters, la fédération, proche des autorités, a été relativement épargnée par la presse. Après le fiasco au mondial 2018 en Russie, où l'Egypte avait été éliminée en phase de poules, l'entraîneur argentin Hector Cuper avait également été vertement tancé puis limogé.

"Le rêve s'envole en fumée" titre le journal privé Al-Watan qui ne ménage pas non plus Aguirre, accusé d'avoir commis des "erreurs catastrophiques". Selon Al-Watan, le joueur Mahmoud Trézéguet, jusque-là porté aux nues dans cette compétition, "a gâché toutes les opportunités". Plus technique, le site spécialisé Yalla Kora estime que "la sélection n'a pas présenté ce qui lui aurait permis de gagner, techniquement comme tactiquement". Et de se demander: "Est-ce que cette génération est capable de parvenir à la Coupe du monde 2022 ?".

Pour le site de la chaîne Sada el-Balad, "Mohamed Salah a été hors contrôle", passant "10 jours de congés en camp d'entraînement sans se rendre compte qu'il était en mission nationale". Le site souligne que la star de Liverpool a par ailleurs "imposé" le retour de son coéquipier Amr Warda, exclu puis réintégré dans l'équipe malgré des accusations de harcèlement sexuel. Cette crise a révélé "la faible personnalité" d'Aguirre, selon Sada el-Balad. Sur les réseaux sociaux, des internautes se sont réjouis de la défaite des Pharaons, qu'ils accusent d'être une "équipe de harceleurs" après leur soutien à Amr Warda.

P.A.O.



Madagascar n'arrête pas de surprendre